

CA1
YC 25
- A50

36th Parl.
2nd Sess.

Dec. 1999 -
June 2000

Canada. Parl. Senate.

Subcommittee of Forestry Proceedings



3 1761 11632221 5



CA1
YC 25
- A50



[2nd]

~~First~~ Session
Thirty-sixth Parliament, 1999-2000

Première session de la
trente-sixième législature, 1999-2000

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Standing Senate Committee on Agriculture
and Forestry*

*Comité sénatorial permanent de l'agriculture
et des forêts*

Proceedings of the Subcommittee on the

Délibérations du sous-comité de la

Forestry

Forêts

Chairman:

The Honourable D. ROSS FITZPATRICK

Président:

L'honorable D. ROSS FITZPATRICK

Thursday, December 16, 1999
Thursday, April 6, 2000 (*in camera*)
Thursday, May 18, 2000
Tuesday, June 20, 2000 (*in camera*)

Le jeudi 16 décembre 1999
Le jeudi 6 avril 2000 (à huis clos)
Le jeudi 18 mai 2000
Le mardi 20 juin 2000 (à huis clos)

Issue No. 1

Fascicule n° 1

**Organizational meeting, future business and
first meeting on:**

The present state and the future
of forestry in Canada

**Réunion d'organisation, travaux futurs et
première réunion concernant:**

L'état actuel et les perspectives d'avenir
des forêts au Canada

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)



THE SUBCOMMITTEE ON FORESTRY

The Honourable D. Ross Fitzpatrick, *Chair*

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Boudreau, P.C. (or Hays)	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
Fairbairn, P.C.	Stratton
Gill	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Chalifoux substituted for that of the Honourable Senator Fairbairn (*April 4, 2000*).

The name of the Honourable Senator Fairbairn substituted for that of the Honourable Senator Chalifoux (*April 5, 2000*).

LE SOUS-COMITÉ DES FORÊTS

Président: L'honorable D. Ross Fitzpatrick

Vice-présidente: L'honorable Gerry St. Germain, c.p.

et

Les honorables sénateurs:

* Boudreau, c.p. (ou Hays)	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Fairbairn, c.p.	Stratton
Gill	

* *Membres d'office*

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Chalifoux est substitué à celui de l'honorable sénateur Fairbairn (*le 4 avril 2000*).

Le nom de l'honorable sénateur Fairbairn est substitué à celui de l'honorable sénateur Chalifoux (*le 5 avril 2000*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, November 24, 1999:

The Honourable Senator Robichaud, P.C. (*Saint-Louis-de-Kent*) for the Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Watt:

That the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry be authorized to examine the present state and the future of forestry in Canada; and

That the Committee report no later than June 29, 2001.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 24 novembre 1999:

L'honorable sénateur Robichaud, c.p. (*Saint-Louis-de-Kent*), au nom de l'honorable sénateur Fairbairn, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Watt,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à étudier l'état actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada; et

Que le Comité fasse rapport au plus tard le 29 juin 2001.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Paul Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, December 16, 1999

(1)

[English]

The Subcommittee on Forestry met this day in room 705, Victoria Building, at 11:10 a.m., for the purpose of Organization.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fairbairn, P.C., Fitzpatrick and St. Germain, P.C. (3).

Other senators present: The Honourable Senators Gustafson, Ferretti Barth and Sparrow.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 88, the Clerk presided over the election of the Chair.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, — That the Honourable Senator Fitzpatrick be Chair of the subcommittee.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved, — That the Honourable Senator St. Germain, P.C., be Deputy Chair of the subcommittee.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, — That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair and one other member of the committee to be designated after the usual consultation;

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings; and

THAT the subcommittee report its decisions to the committee.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved, — That the subcommittee print 220 copies of its Proceedings and — That the Chair be authorized to adjust this number to meet demand.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved, — That, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a representative of the government and a representative from the opposition are present.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, — That the subcommittee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 16 décembre 1999

(1)

[Traduction]

Le sous-comité des forêts tient aujourd'hui sa séance d'organisation, à 11 h 10, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria.

Membres du sous-comité présents: Les honorables sénateurs Fairbairn, c.p., Fitzpatrick et St. Germain, c.p. (3).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Gustafson, Ferretti Barth et Sparrow.

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

En conformité avec l'article 88 du Règlement, le greffier préside à l'élection de la présidence.

Il est proposé par l'honorable sénateur St. Germain, c.p., — Que l'honorable sénateur Fitzpatrick soit président du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Fairbairn, c.p., — Que l'honorable sénateur St. Germain, c.p., soit vice-président du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur St. Germain, c.p., — Que le sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidence, de la vice-présidence et d'un autre membre du sous-comité des forêts désigné après les consultations d'usage;

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du sous-comité des forêts relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences; et

Que le sous-comité fasse rapport de ses décisions au sous-comité des forêts.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Fairbairn, c.p., — Que le sous-comité des forêts fasse imprimer 220 exemplaires de ses délibérations et — Que la présidence soit autorisée à ajuster cette quantité en fonction des besoins.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Fairbairn, c.p., — Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur St. Germain, c.p., — Que le sous-comité des forêts demande à la Bibliothèque du Parlement de lui affecter des attachés de recherche;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the subcommittee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the subcommittee; and

That the Chair, on behalf of the subcommittee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved, — That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred on the Chair or in the Chair's absence, the Deputy Chair; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the subcommittee.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, — That the committee empower the Steering Committee to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the Journals of the Senate on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the subcommittee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

The question being put on motion, — it was agreed.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, — That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le sous-comité des forêts à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyées;

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le sous-comité des forêts peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence, au nom du sous-comité des forêts, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapports.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Fairbairn, c.p., — Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du sous-comité des forêts soit conférée à la présidence ou, en son absence, à la vice-présidence; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du Règlement du Sénat, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du sous-comité des forêts soit conférée individuellement à son président, à son vice-président et à son greffier.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur St. Germain, c.p., — Que le sous-comité des forêts autorise le comité directeur à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du sous-comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du sous-comité; et

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

- 1) déterminer si un membre du sous-comité des forêts accomplit un «engagement officiel» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs publiée dans les Journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du sous-comité des forêts accomplit un «engagement officiel» si ce membre: a) exerce une fonction ou assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du sous-comité des forêts; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du sous-comité des forêts.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur St. Germain, c.p., — Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le sous-comité des forêts puisse rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin de chaque organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de

The question being put on motion. — it was agreed.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved, — That the Chair of the subcommittee be authorized to seek permission from the main committee to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on motion. — it was agreed.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, — That the subcommittee meet on Tuesday evenings.

The question being put on motion. — it was agreed.

At 11:18 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Blair Armitage

Clerk of the committee

dépenses à un deuxième témoin du même organisme dans certaines circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur Fairbairn, c.p., — Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de faire diffuser par les médias d'information électroniques les délibérations publiques du sous-comité des forêts, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l'honorable sénateur St. Germain, c.p., — Que le sous-comité des forêts siège les mardis soirs.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 18, le sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le jeudi 6 avril 2000

(2)

[Traduction]

Le sous-comité des forêts du comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à huis clos, à 8 h 10, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable D. Ross Fitzpatrick (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Fairbairn, c.p., Fitzpatrick et Gill (3).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement, June Dewetering, attachée de recherche.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 novembre 1999 et à la motion adoptée par le comité le jeudi 16 décembre 1999, le sous-comité procède à l'examen de ses travaux futurs.

Il est proposé que le sous-comité concentre son étude sur les domaines suivants:

Le sous-comité des forêts étudiera les enjeux concernant le commerce, l'économie et la commercialisation dans l'industrie canadienne du bois d'oeuvre résineux, et particulièrement:

1. Les répercussions de l'unification des sociétés dans l'industrie canadienne du bois d'oeuvre résineux, ainsi que la concurrence internationale et la mondialisation et l'industrie du bois de sciage;

OTTAWA, Thursday, April 6, 2000

(2)

[English]

The Subcommittee on Forestry of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day, *in camera*, at 8:10 a.m., in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable D. Ross Fitzpatrick, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fairbairn, P.C., Fitzpatrick, and Gill (3).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, November 24, 1999, and further to the motion adopted by the committee on Thursday, December 16, 1999, the subcommittee proceeded to consider its future business.

It was moved that the subcommittee adopt the following areas of concentration for its study:

The Subcommittee on Forestry will examine the trade, economic, and marketing challenges facing the Canadian softwood lumber industry, specifically:

1. The implications of corporate consolidation within the Canadian softwood lumber industry, as well as international competition and globalisation of the lumber industry;

2. The Canada-United States Softwood Lumber Agreement, including consideration of the provincial stumpage, resource ownership, forestry practices, and environmental regulations, as well as fee structures and forestry practices in the United States;
3. Value-added Canadian softwood lumber product development including technology development and application; and
4. Current and proposed marketing initiatives to promote Canadian softwood lumber products.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved that the Subcommittee adopt the following draft budget.

Professional and Other Services	\$ 21,000
Transportation and Communications	171,250
Other Expenditures	<u>12,500</u>
Total	\$204,750

The question being put on the motion, it was adopted.

At 8:43 a.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

2. L'Accord Canada-États-Unis sur le bois d'oeuvre résineux, y compris les droits de coupe provinciaux, la propriété des ressources, les pratiques d'aménagement forestier et la réglementation de l'environnement, de même que les barèmes de droits et les pratiques forestières aux États-Unis;
3. Le développement de produits de bois d'oeuvre résineux à valeur ajoutée au Canada, incluant le développement et les applications technologiques;
4. Les mesures de commercialisation actuelles et proposées afin de promouvoir les produits de bois d'oeuvre résineux canadiens.

La question, mise aux voix est adoptée.

Il est proposé que le sous-comité adopte l'ébauche de budget suivante:

Services professionnels et autres	21 000 \$
Transport et communications	171 250 \$
Autres dépenses	<u>12 500 \$</u>
Total	204 750 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 8 h 43, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Thursday, May 18, 2000

(3)

[English]

The Subcommittee on Forestry of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day, at 9:01 a.m., in Room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable D. Ross Fitzpatrick, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fairbairn, P.C., Fitzpatrick, Gill, St. Germain, P.C., and Stratton (5).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, November 24, 1999, and further to the motion adopted by the Committee on Thursday, December 16, 1999, the subcommittee proceeded to examine the present state and the future of forestry in Canada.

WITNESSES:

From the Department of Natural Resources:

Jim Farrell, Director of Industry, Industry, Economics and Programs Branch, Canadian Forest Service;

OTTAWA, le jeudi 18 mai 2000

(3)

[Traduction]

Le sous-comité des forêts du comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 h 01, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur D. Ross Fitzpatrick (*président*).

Membres du sous-comité présents: Les honorables sénateurs Fairbairn, c.p., Fitzpatrick, Gill, St. Germain, c.p., et Stratton (5).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 novembre 1999 et à la motion adoptée par le comité le jeudi 16 décembre 1999, le sous-comité, étudie l'état actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada.

TÉMOINS:

Du ministère des Ressources naturelles:

Jim Farrell, directeur, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes, Service canadien des forêts;

Doug Ketcheson, Director General, Industry, Economics and Programs Branch, Canadian Forest Service.

From the Department of Industry:

Nancy Bresolin, Director, Forest Industries and Building Products, Industry Sector;

J. E. (Jeff) Serveau, R.P.F., Senior Industry Officer, Forest, Metal and Building Products Branch, Industry Sector.

From the Department of Foreign Affairs and International Trade:

Wallace Dowswell, Director General, Export and Import Controls Bureau.

Mr. Ketcheson and Ms. Bresolin made presentations and, with Messrs. Farrell and Dowswell, answered questions.

At 10:52 a.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Doug Ketcheson, directeur général, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes.

Du ministère de l'Industrie:

Nancy Bresolin, directrice, Industries forestières et matériaux de construction, Secteur de l'industrie;

J.E. (Jeff) Serveau, R.P.F., agent de l'industrie principale, Direction générale des produits forestiers, de métal et de construction, Secteur de l'industrie.

Du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international:

Wallace Dowswell, directeur général, Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation.

M. Ketcheson et Mme Bresolin font une déclaration et, avec MM. Farrell et Dowswell, répondent aux questions.

À 10 h 52, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, Tuesday, June 20, 2000

(4)

[English]

The Sub-Committee on Forestry of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day, *in camera*, at 6:05 p.m., in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable D. Ross Fitzpatrick, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fairbairn, P.C., Fitzpatrick, Gill, and Stratton (4).

Other senators present: The Honourable Senator Gustafson (1).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, November 24, 1999, and further to the motion adopted by the committee on Thursday, December 16, 1999, the subcommittee proceeded to examine the present state and the future of forestry in Canada.

The subcommittee considered its future business.

At 6:25 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 20 juin 2000

(4)

[Traduction]

Le sous-comité des forêts du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit à huis clos aujourd'hui, à 18 h 5, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur D. Ross Fitzpatrick (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Fairbairn, c.p., Fitzpatrick, Gill et Stratton (4).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Gustafson (1).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement, June Dewetering, attachée de recherche.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 novembre 1999 et à la motion adoptée par le comité le jeudi 16 décembre 1999, le sous-comité examine l'état actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada.

Le sous-comité examine ses travaux futurs.

À 18 h 25, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du sous-comité,

Till Heyde

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 16, 1999

The Subcommittee on Forestry of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 11:10 a.m. to organize the activities of the committee.

Mr. Blair Armitage, Clerk of the Committee: Honourable senators, I see a quorum. Pursuant to rule 88, it is my responsibility to preside over the election of the chair.

Senator St. Germain: I move:

That the Honourable Senator Fitzpatrick be Chair of the committee.

Mr. Armitage: Are there any other motions to that effect? There being none, I put the question to the committee. Is it agreed, honourable senators, that Senator Fitzpatrick be the chair of the subcommittee?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Armitage: I invite Senator Fitzpatrick to take the chair.

Senator Ross Fitzpatrick (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: The next item is the election of the deputy chair. I should like to have a motion to that effect.

Senator Fairbairn: I move:

That the Honourable Senator St. Germain be Deputy Chair of the subcommittee.

The Chairman: There being no other nominations, is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried. I would entertain the following motion:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair and one other member of the committee to be designated after the usual consultation;

That the Subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the Committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings; and

That the Subcommittee report its decisions to the Committee.

Senator St. Germain: I so move.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Senator Fairbairn: I move:

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 16 décembre 1999

Le sous-comité sur les forêts du comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à 11 h 10 pour organiser ses travaux.

M. Blair Armitage, greffier du comité: Honorables sénateurs, je vois que nous avons le quorum. Conformément à l'article 88, du Règlement, j'ai pour tâche de présider à l'élection à la présidence.

Le sénateur St. Germain: Je propose:

Que l'honorable sénateur Fitzpatrick soit président du comité.

M. Armitage: Y a-t-il d'autres motions à cet effet? Comme il n'y en a pas, les honorables sénateurs sont-ils d'accord pour que le sénateur Fitzpatrick assume la présidence du sous-comité?

Des voix: D'accord.

M. Armitage: J'invite le sénateur Fitzpatrick à occuper le fauteuil.

Le sénateur Ross Fitzpatrick (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Nous passons à l'élection à la vice-présidence, notre prochain point à l'ordre du jour. J'aimerais une motion à cet effet.

Le sénateur Fairbairn: Je propose:

Que l'honorable sénateur St. Germain soit vice-président du sous-comité.

Le président: Comme il n'y a pas d'autres mises en candidature, plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté. Je suis prêt à recevoir la motion suivante:

Que le sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidence, de la vice-présidence et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage:

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences; et

Que le sous-comité fasse rapport de ses décisions au comité.

Le sénateur St. Germain: Je le propose.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le sénateur Fairbairn: Je propose:

That the Committee print 220 copies of its Proceedings and that the Chair be authorized to adjust this number to meet demand.c

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Senator Fairbairn: I move:

That, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a representative of the government and a representative from the opposition are present.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The motion is carried.

Senator St. Germain: I move:

That the Committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the subcommittee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it;

That the subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the subcommittee; and

That the Chair, on behalf of the subcommittee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Senator Fairbairn: Mr. Chairman, I move:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred on the Chair or, in the Chair's absence, the Deputy Chair; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of the Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the subcommittee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the subcommittee.

The Chairman: Honourable senators, is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

I would entertain the following motion:

Que le comité fasse imprimer 220 exemplaires de ses délibérations et que la présidence soit autorisée à ajuster cette quantité en fonction des besoins.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le sénateur Fairbairn: Je propose:

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: La motion est adoptée.

Le sénateur St. Germain: Je propose:

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le sous-comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyées;

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le sous-comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

Que le président, au nom du sous-comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Le président: Les sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le sénateur Fairbairn: Monsieur le président, je propose:

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée à la présidence, ou en son absence, à la vice-présidence;

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe 11 du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement à la présidence, à la vice-présidence et au greffier du sous-comité.

Le président: Les honorables sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord!

Le président: Adopté.

Je recevrais la motion suivante:

That the committee empower the Steering Committee to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee; and

That the subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

Senator St. Germain: I so move.

The Chairman: Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Senator St. Germain: I move:

That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses' expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Mr. Armitage: Mr. Chairman, for the next motion, you do not need the first paragraph, only the final paragraph. The main committee has already received the power to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings.

Senator Fairbairn: I move:

That is subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The motion is carried.

Mr. Armitage: We can discuss the remaining items at a later date.

Senator St. Germain: Mr. Chairman, for the time slot, I thought we had discussed the possibility of Tuesday evenings. We

Que le comité autorise le comité directeur à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité; et

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

1) déterminer si un membre du comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* le mercredi 3 juin 1998; et

2) considérer qu'un membre du comité remplit un «engagement public» si ce membre: a) assiste à une réception, une activité ou une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

Le sénateur St. Germain: Je le propose.

Le président: Les honorables sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le sénateur St. Germain: Je propose:

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin s'il y a des circonstances exceptionnelles.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Adoptée.

M. Armitage: Monsieur le président, pour la prochaine motion, avons-nous besoin du premier paragraphe ou seulement du dernier? Le comité principal a déjà été autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

Le sénateur Fairbairn: Je propose:

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

Le président: Les sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: La motion est adoptée.

M. Armitage: Nous pouvons discuter du reste des points à une date ultérieure.

Le sénateur St. Germain: Monsieur le président, en ce qui a trait à l'horaire des séances, je croyais que nous avions discuté de

should get on to that quickly so that we can establish whether there are conflicts. I move:

That the subcommittee meet on Tuesday evenings.

The Chairman: Honourable senators, is it your pleasure to adopt that motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The motion is carried. This subcommittee meeting is adjourned.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, May 18, 2000

The Subcommittee on Forestry of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 9:01 to examine the future of forestry in Canada.

Senator Ross Fitzpatrick (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: This is the first meeting of our subcommittee to examine and report on the current state and future of the forestry industry, with particular reference to the softwood lumber industry. We are fortunate to have with us this morning officials from Industry Canada and the Department of Natural Resources who will testify and provide us with some background on the subject as we launch into this study that we anticipate will run through the calendar year and into the spring of the year 2001. We expect to complete a thorough review of the subject that will include corporate consolidation and globalization of the softwood lumber industry, trade with the U.S., product enhancement, and marketing initiatives.

I welcome the witnesses from the Department of Natural Resources and the Department of Industry.

Mr. Doug Ketcheson, Director General, Industry, Economics and Programs Branch, Canadian Forest Service, Department of Natural Resources: Senators, it is a pleasure to be here this morning.

I will give you an appropriate brief overview of the Canadian softwood lumber industry and its place in the world. I will then be pleased to address any questions you might have. Should you require further information, we will be more than pleased to provide that to you.

World production of softwood lumber is relatively concentrated. You can see from the table provided that the top five lumber-producing countries in the world produce approximately 65 per cent of the global production. The U.S. is the largest lumber producer, accounting for 27 per cent; Canada is a close second at 21 per cent; and then the rest is disbursed amongst our competitors in Europe — particularly Sweden, Germany, Finland and Austria. As well, there are significant

la possibilité de nous réunir le mardi soir. Nous devrions régler cette question rapidement afin de déterminer s'il y a des conflits. Je propose:

Que le sous-comité se réunisse le mardi soir.

Le président: Honorables sénateurs, vous plaît-il d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président: La motion est adoptée. Le sous-comité suspend ses travaux.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 18 mai 2000

Le sous-comité sur les forêts du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit ce jour à 9 heures pour examiner l'avenir des forêts au Canada.

Le sénateur Ross Fitzpatrick (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Nous entamons la première réunion du sous-comité pour étudier l'état actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, et plus particulièrement l'industrie du bois d'oeuvre. Nous avons la chance d'accueillir aujourd'hui des hauts fonctionnaires d'Industrie Canada et du ministère des Ressources naturelles qui vont témoigner et nous présenter le contexte de ce sujet au moment où nous entamons cette étude qui durera probablement jusqu'à la fin de l'année ou même jusqu'au printemps 2001. Nous pensons faire un tour complet de la question en étudiant notamment le regroupement des entreprises et la mondialisation dans l'industrie du bois d'oeuvre, les échanges commerciaux avec les États-Unis, l'amélioration des produits et les initiatives de commercialisation.

Je souhaite la bienvenue aux représentants du ministère des Ressources naturelles et du ministère de l'Industrie.

M. Doug Ketcheson, directeur général, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes, Service canadien des forêts, ministère des Ressources naturelles: Sénateurs, je suis très heureux d'être ici ce matin.

Je vais vous présenter un bref aperçu de la situation de l'industrie du bois d'oeuvre au Canada et de sa place dans le monde. Je me ferai ensuite un plaisir de répondre à vos questions. Si vous avez besoin d'autres informations, nous vous les communiquerons très volontiers.

La production mondiale de bois d'oeuvre est relativement concentrée. Vous voyez sur le tableau que nous vous avons remis que les cinq grands pays producteurs de bois d'oeuvre du monde produisent à peu près 65 p 100 de la production mondiale. Les États-Unis sont le plus gros producteur, avec 27 p. 100; le Canada se classe au deuxième rang, avec 21 p. 100 de la production mondiale; le reste se répartit entre nos concurrents européens, notamment la Suède, l'Allemagne, la Finlande et

production levels in Japan for the domestic market. Russia also has a large production of lumber.

The global trade in softwood lumber is valued at Can. \$27 billion. Canada is the largest exporter of softwood lumber, accounting for approximately 50 per cent of the total global exports. I differentiate between export trade and production. Certainly, a great part of the production in the U.S. is consumed domestically.

The largest importer is the U.S., having both the largest industry and also being the largest market for softwood lumber in the world. They account for approximately 50 per cent of the total world imports.

These production and consumption patterns have been fairly fixed over time and are not likely to change dramatically. Canada, Scandinavia and Russia will probably continue to be the largest lumber exporters. The United States, Japan and European Union will continue to be the largest importers of softwood lumber.

The Canadian lumber industry is an important industry because it is a contributor to the Canadian economy, generating \$17.4 billion in production annually. That represents, in value terms, 25 per cent of all the forest product shipments in Canada. However, the Canadian forest industry is highly integrated so you cannot, in economic terms, look at the lumber industry without looking at its relationship to the pulp and paper industry. They are mutually supportive and necessary.

In 1999 the industry, which is distributed across Canada, generated more than \$12.6 billion in exports. Industry employees amounted to somewhere in the neighbourhood of 66,000 persons in Canada. You can find facets of the industry in every region of the country. British Columbia has over 50 per cent of the production in Canada but, the industry, over the last 150 years, has grown dramatically in Eastern Canada. Therefore, the east-west portions of the market are more balanced.

Officially, the lumber industry has 920 establishments. There are large numbers of production locations across Canada. As I said, it is found in all regions of Canada. I believe it is fair to say that the Canadian industry is very dynamic, technologically advanced, and a highly productive and competitive industry. If we want to be proud of our high-tech industries, Canadian saw mills are second to none.

In terms of traditional markets, Canada exports lumber to all regions of the world. Over the last 10 years, exports of Canadian lumber have increased by 30 per cent. Our 1999 exports amounted to 48.3 million cubic metres and generated a revenue of \$12.6 billion. As to designation, the U.S. accounts for 83 per cent of our exports, Japan 13 per cent, the EU 2 per cent, and others 2 per cent. The U.S. market is, by far, our most important market, accounting for 83 per cent of sales in value terms and 88 per cent in volume terms.

l'Autriche. Soulignons aussi une importante production du Japon qui s'adresse à son marché intérieur. La Russie produit aussi beaucoup de bois.

Le commerce mondial du bois d'oeuvre représente 27 milliards de dollars canadiens. Le Canada est le plus gros exportateur de bois d'oeuvre, puisqu'il assure à lui seul 50 p. 100 des exportations mondiales. Je fais une différence entre commerce destiné à l'exportation et production. En effet, une grande partie de la production américaine est utilisée aux États-Unis mêmes.

Les États-Unis sont le plus gros importateur: ils sont à la fois le plus gros producteur et le plus gros marché de bois d'oeuvre au monde. Ils représentent environ 50 p. 100 des importations mondiales.

Ces profils de production et de consommation sont assez constants depuis assez longtemps et il est peu probable qu'ils se modifient de façon importante. Le Canada, la Scandinavie et la Russie vont probablement continuer à être les plus gros exportateurs de bois d'oeuvre. Les États-Unis, le Japon et l'Union européenne resteront les plus gros importateurs.

Le secteur canadien du bois d'oeuvre est important car il contribue à l'économie du Canada avec un chiffre d'affaires de 17,4 milliards de dollars chaque année. En valeur absolue, cela représente 25 p. 100 de toutes les expéditions de produits forestiers au Canada. Toutefois, l'industrie forestière canadienne est fortement intégrée et il est donc impossible, en termes économiques, d'étudier le secteur du bois d'oeuvre sans examiner aussi ses rapports avec celui du papier et de la pâte à papier. Ils sont complémentaires et mutuellement indispensables.

En 1999, cette industrie, qui est répartie sur l'ensemble du territoire canadien, a représenté plus de 12,6 milliards de dollars en exportations. Elle employait environ 66 000 personnes au Canada. Elle se manifeste sous diverses formes dans toutes les régions de notre pays. La Colombie-Britannique représente plus de 50 p. 100 de la production canadienne mais le secteur a énormément progressé dans l'est du Canada au cours des 150 dernières années. Par conséquent, la répartition est plus équilibrée maintenant entre l'Est et l'Ouest.

Officiellement, le secteur compte 920 entreprises. Il y a de très nombreux lieux de production dans tout le Canada. Encore une fois, cette industrie est présente dans toutes les régions. Je pense que l'on peut dire que c'est un secteur extrêmement dynamique, à la pointe de la technologie, très productif et très compétitif. S'il est une industrie de technologie de pointe dont nous pouvons être fiers au Canada, c'est bien celle des scieries.

Pour ce qui est de nos marchés traditionnels, disons que le Canada exporte du bois d'oeuvre dans toutes les régions du monde. Au cours des 10 dernières années, les exportations ont progressé de 30 p. 100. Nos exportations en 1999 ont représenté 48,3 millions de mètres cubes et rapporté 12,6 milliards de dollars. Pour ce qui est des destinations, 83 p. 100 de nos exportations sont destinées aux États-Unis, 13 p. 100 au Japon, 2 p. 100 à l'Union européenne, et 2 p. 100 aux autres pays du monde. Le marché américain est de loin notre plus important marché puisqu'il représente 83 p. 100 de nos ventes en termes de valeur et 88 p. 100 en termes de volume.

Since 1993, the Canadian share of the U.S. softwood lumber market has remained relatively stable, ranging from 33 to 35 per cent. Most current numbers suggest the Canadian share is at approximately 34 per cent. Over the past eight years, the robust U.S. economy and favourable interest rates have contributed to a strong U.S. demand for housing and, as a general statement, all of the participants in that market have done well over that period.

Of course, our ability to increase our exports has been somewhat limited by the softwood lumber agreement. Nonetheless, it is fair to say that we have done very well in the U.S. over the period of the agreement.

As indicated earlier, our major competition in the U.S. is the U.S. However, we are starting to see more offshore competitors in that market. The offshore share of the U.S. market has risen from 0.2 per cent in 1991 to approximately 1.7 per cent in 1999.

These new entrants, and they are not really new, but the recent, more vigorous entrants, are largely found in Central and South America and Oceania. Although these competitors have increased and will likely continue to increase their exports of low-cost fibre products to the U.S., they are not expected to displace the greatest amounts of Canadian lumber, particularly that lumber used for construction purposes. They have done very well, nevertheless, on the low-end use: furniture stock, fencing, and products of that nature. We do not expect them to greatly increase their participation in the U.S. market.

We have had a tremendous decline in our access to Europe for Canadian lumber. We have a long history of trade with Europe. That history reflects the history of our country. However, in the 1990s, generally we have seen a major decline. The major factors related to that are probably the emergence of the European Union and the participation of the Scandinavian countries in the EU. There is also the emergence of the Baltic countries as significant lumber producers in Europe. They have been particularly strong in green lumber, which was one of our areas of participation. The suspicion is that the Baltic producers are producing lumber from logs originating in Russia, although I certainly cannot be too definitive about that this morning.

We also have issues with regard to pest problems like the pinewood nematode, where the Europeans have ceased to buy green lumber from Canada due to the alleged threat of phyto-sanitary problems for their forests.

Another factor in Europe is the emergence within the EU of changes in the common agricultural policy which have caused agricultural subsidies moving to some degree into forestry as the Europeans try to reduce their agricultural land base. This creates domestic expectations in Europe, as well as actual increases in production.

There are many factors to be considered in Europe.

Depuis 1993, la part du marché américain du bois d'oeuvre est demeurée relativement stable, oscillant entre 33 et 35 p. 100. La plupart des représentants de l'industrie estiment qu'elle est de l'ordre de 34 p. 100. Au cours des huit dernières années, la bonne santé de l'économie et les taux d'intérêt peu élevés aux États-Unis ont stimulé la demande de logements dans ce pays et, dans l'ensemble, tous les intervenants sur ce marché ont bien prospéré durant cette période.

Évidemment, l'entente sur le bois d'oeuvre a quelque peu freiné la progression de nos exportations. On peut néanmoins dire que notre industrie s'est très bien débrouillée aux États-Unis durant la période de cette entente.

Comme je l'ai déjà dit, notre principal concurrent aux États-Unis, c'est l'industrie du bois américaine. Toutefois, nous voyons apparaître de plus en plus de concurrents étrangers sur ce marché. Leur part du marché américain est passée de 0,2 p. 100 en 1991 à environ 1,7 p. 100 en 1999.

Ces nouveaux venus, qui ne sont pas tous entièrement nouveaux, mais disons les intervenants récents les plus dynamiques, sont essentiellement des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ainsi que de l'Océanie. Bien que les exportations de produits fibreux à faible coût en provenance de ces pays aient progressé et soient vraisemblablement appelées à continuer de progresser aux États-Unis, elles ne risquent pas de venir se substituer aux très grandes quantités de bois d'oeuvre canadien utilisées aux États-Unis en particulier pour la construction. Néanmoins, ces concurrents ont obtenu d'excellents résultats dans les créneaux mineurs: bois destiné aux meubles, clôtures et produits de ce genre. Nous ne nous attendons pas à ce que leur part du marché américain progresse beaucoup.

En revanche, l'accès du bois d'oeuvre canadien aux pays européens a terriblement diminué. Nous avons des échanges commerciaux avec l'Europe depuis très longtemps, en fait depuis les débuts de notre histoire. Toutefois, depuis 1990, ces échanges ont considérablement décliné. Ce déclin est probablement dû principalement à l'apparition de l'Union européenne et à la participation des pays scandinaves à cette Union européenne. En outre, les pays baltes sont devenus d'importants producteurs de bois d'oeuvre pour l'Europe au cours de cette période. Ils sont particulièrement forts dans le domaine du bois vert, qui était de nos créneaux. On pense que ces pays de la Baltique produisent du bois d'oeuvre avec des billes qui proviennent de Russie, encore que je ne puisse pas être vraiment catégorique là-dessus ce matin.

Nous avons aussi des problèmes de parasites, par exemple avec le nématode du pin, à cause duquel les Européens ont cessé d'acheter du bois vert canadien par peur des problèmes phytosanitaires qu'il pourrait engendrer dans leurs forêts.

Un autre facteur de cette évolution en Europe a été la mise en place de modifications de la politique agricole commune qui ont entraîné un déplacement des subventions agricoles vers le secteur forestier alors que les pays européens essayaient de diminuer leur superficie agricole cultivée. Cela entraîne des attentes intérieures dans les pays européens et aussi des augmentations de production.

Il y a de nombreux facteurs à prendre en considération en Europe.

Although it is not part of the EU, Russia has the potential to significantly influence European wood markets due to its vast inventories of softwood timber. As I said earlier, Russian log exports to Europe and into the Baltic areas are having a significant impact on those markets at this time.

The third major market area for Canada is Japan. Japan accounted for approximately 13 per cent or \$1.6 billion of Canadian lumber exports in 1999. The Japanese market has been in decline over the last four or five years, largely related to the continuing recession in that country. While that market has picked up over the last year, it certainly has not returned to the norms that we experienced earlier in the 1990s.

There are some questions about the continuing viability and the size of Japan's market. It will remain a good market for Canada, but how much growth there is in that market remains somewhat uncertain. There are demographic changes in Japan, as elsewhere, resulting in changing housing demand.

Changes in the building code results in changes in the nature of the wood they want. We are having trouble selling traditional species like green hemlock into Japan. They changed their building codes, requiring more stable, drier wood.

In response to the changes in the building code, to the depression in Asia, and to an oversupply of wood products globally, we are seeing new entrants into Japan. This is a market in transition as well. I think that the Canadian industry, in the west particularly, remains confident about Japan, but it is clear that Japan's market in the late 1980s was a different market from that of today.

In terms of emerging markets, Canada is looking toward countries such as Korea, India, Taiwan and China, all countries experiencing relatively vigorous economic growth and rising incomes. While these markets offer potential in terms of the macroeconomic factors that are at play there, they offer some unique challenges for Canadian shippers.

Lumber markets tend to be regionally oriented. As you see by the trade numbers, we ship into the U.S. because the U.S. is proximate to us, and we have access. Markets tend to be highly influenced by cultural and historical factors. Do you use wood to build houses or do you use concrete or brick or other materials? Do you have a cultural disposition for or against various building products? These factors are subject to change over time but they certainly govern practice.

Most of the Asian markets do not, at this point, have a cultural disposition towards platform frame construction housing, which we have in North America. Therefore, they do not have much experience with our kinds of products. They do not have an infrastructure in the form of codes and standards that allows them to look at our kinds of products. They do not have an infrastructure in the construction trade that has knowledge of how to use our products.

Bien qu'elle ne fasse pas partie de l'Union européenne, la Russie peut aussi influencer considérablement sur les marchés du bois européens en raison de son vaste stock de bois d'oeuvre. Comme je le disais il y a un instant, les exportations de billes de bois russes vers l'Europe et les pays de la Baltique ont des répercussions très importantes sur ces marchés actuellement.

Le troisième grand marché du Canada, c'est le Japon. Le Japon a représenté environ 13 p. 100 des exportations de bois d'oeuvre canadien en 1999, soit environ 1.6 milliard de dollars. Le marché japonais diminue depuis quatre ou cinq ans, surtout à cause de la récession dans laquelle est plongé ce pays. Bien qu'il y ait eu une reprise du marché l'année dernière, nous sommes loin d'en être revenus au niveau du début des années 90.

On peut s'interroger sur les perspectives de maintien du marché japonais et sur son importance à l'avenir. C'est un marché qui restera intéressant pour le Canada, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure il présente des perspectives de croissance. Au Japon comme ailleurs, l'évolution de la démographie entraîne une évolution de la demande de logements.

Les modifications du code du bâtiment se traduisent aussi par des exigences différentes en ce qui concerne le bois utilisé. Nous avons du mal à vendre des espèces traditionnelles comme la pruche au Japon. Ils ont changé leur code du bâtiment et ils exigent maintenant un bois plus stable et plus sec.

À la suite des modifications du code du bâtiment, et de la dépression en Asie, ainsi que d'une surproduction mondiale, nous voyons maintenant arriver de nouveaux intervenants au Japon. C'est aussi un marché en transition. Je pense que l'industrie canadienne, et en particulier dans l'Ouest, garde confiance dans ce marché japonais, mais il est certain que ce marché n'est plus le même maintenant qu'à la fin des années 80.

Pour ce qui est des nouveaux marchés, le Canada s'intéresse à des pays comme la Corée, l'Inde, Taïwan et la Chine, qui connaissent tous une forte croissance économique et une augmentation du revenu. Bien que ces marchés présentent un intéressant potentiel sur le plan macroéconomique, ils sont aussi porteurs de défis uniques pour les exportateurs canadiens.

Les marchés ont tendance à être axés sur les régions. Comme le montrent les statistiques, nous exportons beaucoup aux États-Unis parce que les États-Unis sont nos voisins, et que nous y avons facilement accès. Les marchés sont aussi fortement influencés par des facteurs culturels et historiques. Est-ce qu'on utilise du bois plutôt que du béton ou de la brique ou d'autres matériaux pour construire les maisons? Y a-t-il une hostilité culturelle à certains produits de construction? Ces facteurs évoluent dans le temps, mais ils régissent néanmoins la pratique générale.

Pour l'instant, la charpente à plate-forme que nous utilisons en Amérique du Nord ne fait pas partie de la culture de la plupart des marchés asiatiques. Ils connaissent donc mal nos produits. Ils n'ont pas d'infrastructure, c'est-à-dire de codes et de normes leur permettant d'utiliser nos produits. Ils n'ont pas non plus d'infrastructure dans le secteur du bâtiment, c'est-à-dire les connaissances voulues pour pouvoir utiliser ces produits.

In looking at these emerging markets, we are faced with how to deal with some of these structural issues. This is not all a bad story. The experience for Canadian lumber producers in Japan since the Second World War has been quite dramatic. Japan was a market that did not exist in the prewar period. We have managed to find a place in that market, through a lot of work by the industry and government, through introducing Canadian building techniques, and through adapting our products to their particular needs.

If we are to take advantage of the other emerging markets, we can expect to face similar challenges in terms of finding a place, finding a niche, in those markets for the kind of products we have, and/or finding a niche in those markets for products that they want that we could deliver.

In summary, I would say that Canada has a productive and highly competitive softwood lumber industry. I cannot overestimate the points about how competitive and modern the industry is, in general. Our main market is the U.S. and will likely continue to be so. However, there is a need, if we want growth and faster growth, to diversify. There are challenges in returning to the European and Asian markets. Those are challenges that need to be dealt with if this industry is to benefit from the opportunities that those regions offer.

Obviously, there are issues facing the industry. Access to the U.S. market is a major issue that will need to be dealt with over time, as will the issue of emerging competitors. The ability of non-traditional producers of softwood lumber, such as Brazil, Chile, and New Zealand, to create softwood forests and produce softwood products is a topic on the rise.

We have resource use and access issues related to the environment. As you are no doubt aware, there are many pressures on Canadian forest producers relative to how they use their forests — whether we have good management of the forests in Canada and can meet the expectations of people who buy forest products — related to environmental concerns, real or otherwise.

The Chairman: Thank you Mr. Ketcheson. Mr. Farrell, do you have anything to add?

Mr. Jim Farrell, Director of Industry, Industry, Economics and Programs Branch, Canadian Forest Service, Department of Natural Resources: No, I have nothing to add.

The Chairman: I will now turn to Ms Bresolin from the Department of Industry.

Ms Nancy Bresolin, Director, Forest Industries and Building Products, Industry Sector, Department of Industry: Mr. Chairman, mergers and acquisitions present a relatively new major shift in the softwood lumber industry in Canada. Mergers and acquisitions are of overriding importance in worldwide businesses, as a strategy for securing market share, improving balance sheets, and maintaining or improving competitiveness. Currently, a number of factors influence mergers and acquisitions, particularly in the forest sector.

Pour pénétrer ces nouveaux marchés, nous devons trouver une solution à ces problèmes structurels. Toutefois, la situation n'est pas entièrement noire. L'histoire des producteurs de bois canadiens au Japon depuis la Deuxième Guerre mondiale a été spectaculaire. Avant la guerre, le marché japonais était inexistant. Nous avons réussi à nous y implanter, en travaillant énormément aussi bien dans le cadre de l'industrie qu'au gouvernement, en présentant les techniques de construction canadienne aux Japonais et en adaptant nos produits à leurs besoins.

Si nous profitons des ouvertures qui se présentent sur les nouveaux marchés, nous pouvons nous attendre à avoir le même genre de défis à relever pour trouver notre place, trouver un créneau pour nos produits sur ces marchés, et pour réussir à proposer sur ces marchés les produits qu'ils veulent avoir.

En résumé, je dirais que le Canada a des producteurs de bois d'oeuvre très productifs et hautement concurrentiels. Je ne saurais souligner à quel point notre industrie est compétitive et moderne dans l'ensemble. Les États-Unis sont notre principal marché et vont très probablement le demeurer. Toutefois, si nous voulons nous développer, et nous développer plus rapidement, nous devons nous diversifier. Les marchés européens comme les marchés asiatiques présentent des défis. Il faut que notre industrie relève ces défis si elle veut pouvoir exploiter les possibilités qui s'offrent dans ces régions.

Nous sommes manifestement confrontés à divers problèmes. Il va falloir régler le problème de l'accès au marché américain, et affronter celui des nouveaux concurrents. On parle de plus en plus de la capacité de production de bois d'oeuvre de pays qui traditionnellement n'étaient pas des producteurs de bois d'oeuvre, comme le Brésil, le Chili et la Nouvelle-Zélande.

Nous avons aussi des problèmes environnementaux liés à l'utilisation des ressources et à leur accès. Vous n'êtes pas sans connaître les multiples pressions qui s'exercent sur les exploitants forestiers canadiens: pour des raisons d'ordre environnemental, réelles ou autres, on examine de près la façon dont ils exploitent les forêts pour voir s'ils les gèrent bien en répondant aux attentes des acheteurs.

Le président: Merci, monsieur Ketcheson. Monsieur Farrell, vous avez quelque chose à ajouter?

M. Jim Farrell, directeur, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes, Service canadien des forêts, ministère des Ressources naturelles: Non, je n'ai rien à ajouter.

Le président: Je vais maintenant donner la parole à Mme Bresolin, du ministère de l'Industrie.

Mme Nancy Bresolin, directrice, Industries forestières et matériaux de construction, Secteur de l'industrie, ministère de l'Industrie: Monsieur le président, les fusions et les acquisitions sont quelque chose de relativement nouveau dans l'industrie du bois d'oeuvre au Canada. Ces fusions et acquisitions sont d'une importance primordiale dans les affaires à l'échelle mondiale, aussi bien comme stratégie pour s'assurer une part du marché que pour accroître les bilans et conserver ou améliorer la compétitivité. Actuellement, divers facteurs influent sur les fusions et acquisitions, notamment dans le secteur forestier.

Why are there so many mergers? To achieve the desired return on equity of 12 per cent, corporations have been favouring mergers and acquisitions rather than greenfield start-ups because historically, start-ups have not been delivering sufficiently high returns. Low interest rates and a relatively low-valued Canadian dollar have also favoured merger and acquisition activity.

In order to compete with giant international competitors in global markets, forest companies have to expand through M & A or be taken over by others. Comparatively, Canadian companies, although we ship a lot of softwood lumber, are not large on a world scale.

As part of these mergers and acquisitions, companies have closed high-cost production facilities around the world. That has led to a reduction in overcapacity.

It is more efficient to obtain well-established global business through mergers and acquisitions rather than by building a market over a long period. For example, by buying U.S. rival Consolidated Papers Incorporated, Stora Enso gained access to the biggest paper market in the world.

Mergers and acquisitions reduce administrative and marketing costs and improve efficiencies, as these functions can be performed by fewer people using more sophisticated electronic systems. One of the key objectives of many mergers and acquisitions is to obtain a secure supply of raw materials. For example, Smurfit of Ireland will have access to 920,000 hectares of private land resulting from the acquisition of St. Laurent Paperboard. That is before our minister right now.

I will touch on the trends in the industry. Takeovers in the industry reflect a general consolidation trend in North American business as a whole. A report by Canadian merchant bank, Crosbie & Co., tallied 954 transactions with a value of \$105.2 billion during the first five months of 1999.

In the paper and forest products sector of the Toronto Stock Exchange, there were 30 deals with a value of \$9.4 billion in the first nine months of 1999. This pace is much higher than in 1998, when there were 19 deals with a value of \$5.5 billion in the same period.

For the most part, the consolidation over the last two years in the forest industry has taken place on a regional basis within North America or Europe. This is now changing with the recent examples of Finnish UPM-Kymmene bidding for U.S.-based Champion International and Finnish-Swedish Stora Enso's bid for U.S.-based Consolidated Papers.

Pourquoi y a-t-il autant de fusions? Pour réaliser le retour prévu de 12 p. 100 sur leurs investissements, les sociétés préfèrent fusionner et acquérir d'autres entreprises plutôt que de se lancer dans la création d'installations nouvelles parce qu'historiquement, les rendements des nouvelles usines ne sont pas suffisamment élevés. Les faibles taux d'intérêt et la valeur du dollar canadien relativement faible ont également favorisé les activités de fusions et d'acquisitions.

Afin de concurrencer les géants internationaux sur les marchés mondiaux, les entreprises forestières doivent s'agrandir par des fusions et des acquisitions ou se faire absorber par d'autres. Bien que nous exportions beaucoup de bois d'oeuvre, les entreprises canadiennes, comparativement, ne sont pas très grosses à l'échelle mondiale.

Par l'entremise des fusions et des acquisitions, les entreprises ont fermé les installations qui avaient des coûts de production élevés, ce qui a permis de réduire la surcapacité.

Il est plus efficace de prendre le contrôle d'une entreprise déjà bien établie par le biais d'une fusion ou d'une acquisition que d'établir un nouveau marché sur une longue période. Par exemple, en achetant son concurrent américain Consolidated Papers Incorporated, Stora Enso a accédé au plus grand marché du papier du monde.

Les fusions et les acquisitions réduisent les coûts d'administration et de commercialisation et améliorent l'efficacité des entreprises car ces fonctions peuvent être exécutées par un personnel réduit utilisant des systèmes électroniques sophistiqués. L'un des principaux objectifs de nombreuses fusions et acquisitions est d'obtenir une sécurité des approvisionnements en matières premières. Par exemple, Smurfit, en Irlande, aura accès à 920 000 hectares de terres privées grâce à son acquisition de St. Laurent Paperboard. Notre ministre examine actuellement ce dossier.

Je vais vous dire quelques mots des tendances de l'industrie. Les prises de contrôle dans l'industrie forestière reflètent simplement une tendance générale à la fusion dans l'ensemble du monde des affaires de l'Amérique du Nord. Un rapport établi par la banque marchande canadienne Crosbie & Cie a compté 954 transactions ayant une valeur de 105,2 milliards de dollars durant seulement les neuf premiers mois de 1999.

Dans le secteur du papier et des produits forestiers de la Bourse de Toronto, 30 transactions, prises de contrôle ou fusions, d'une valeur de 9,4 milliards de dollars se sont produites au cours des neuf premiers mois de 1999. C'est beaucoup plus qu'en 1998 où 19 transactions représentant 5,5 milliards de dollars avaient été enregistrées durant la même période.

La plupart du temps, les fusions dans l'industrie forestière au cours des deux dernières années se sont réalisées sur une base régionale en Amérique du Nord ou en Europe. Cette situation se modifie actuellement avec les exemples récents de la société finlandaise UPM-Kymmene qui a proposé d'acheter la société américaine Champion International et de la société suédo-finlandaise Stora Enso qui a proposé d'acheter la société américaine Consolidated Papers.

With the exception of the Abitibi-Consolidated takeover of Donohue, major transactions in Canada were takeovers by U.S. firms, namely, Bowater/Avenor, Weherhaeuser/MacMillan Bloedel, and Louisiana-Pacific/Forex.

In the EU over the last 10 years, takeovers of European firms by Scandinavians have created global giants like Stora Enso, UPM-Kymmene, and Norske Skog that have been challenging U.S. giants everywhere other than in North America. These Europeans are now making moves into the U.S. market.

A few years ago, U.S. firms were not looking to buy Canadian companies. Today, the situation has changed with improved labour relations, better productivity and the need for access to fibre. The low Canadian dollar is also advantageous for U.S. firms, but it is certainly not the most significant issue.

Mergers and acquisitions have resulted in the creation of giants in specific areas. For example, Abitibi-Consolidated in newsprint and Smurfit in containerboard. Ongoing change will be the rule during the next few years in the North American wood products industry. Industry consolidations, wood and non-wood substitutes, offshore competition, distribution channel dynamics, electronic commerce and the end of the Softwood Lumber Agreement in April 2001 will be the key challenges that the industry will need to face head on.

The Chairman: Could you add something on value-added wood products?

Ms Bresolin: Yes. We were also asked, Mr. Chairman, to talk about value-added wood products, specifically in softwood lumber. It is more difficult to be precise in this area because softwood lumber is not broken down separately — how it becomes a value-added product.

At this time, there is no single definition of which products are included in value-added. The range of products that are generally considered to fall within the definition, fits into five subcategories: prefabricated buildings, cabinets, household furniture, doors and windows, and other mill work. Softwood lumber as a product is used in a number of these product groupings.

In the case of value-added lumber products, there is an extensive list of examples that utilize both softwood and hardwood lumber. The degree of processing that is done to the standard commodity lumber is also variable and can span a range. I will list a few: precision end trimming of softwood lumber studs to specific lengths for builders; finger joined lumber products used in the manufacture of structural lumber for building applications or used in the manufacture of other value-added products such as wood-I-joists and I-beams; specialized engineered wood trusses in

À l'exception de la prise de contrôle de Donohue par Abitibi-Consolidated, les principales transactions au Canada ont été les prises de contrôle par les firmes américaines, à savoir Bowater/Avenor, Weherhaeuser/MacMillan Bloedel, et Louisiana-Pacific/Forex.

Au cours des 10 dernières années, au sein de l'Union européenne, les prises de contrôle des sociétés européennes par les sociétés scandinaves ont créé des géants mondiaux tels que Stora Enso, UPM-Kymmene, Norske Skog, qui concurrencent les géants américains dans le monde entier à l'exception de l'Amérique du Nord. Ces sociétés européennes essaient maintenant de pénétrer le marché des États-Unis.

Il y a quelques années, les sociétés américaines ne s'intéressaient pas aux sociétés canadiennes. Aujourd'hui, la situation a changé grâce aux améliorations des relations industrielles, à une meilleure productivité et au besoin d'accès aux ressources naturelles de fibres. La faible valeur du dollar canadien est également avantageuse pour les sociétés américaines, mais ce n'est certainement pas le facteur le plus important.

Les fusions et les acquisitions ont également contribué à la création de géants dans des domaines bien spécifiques; par exemple, Abitibi-Consolidated dans le papier journal, Smurfit dans le papier pour le carton ondulé, etc. Des changements continus seront la règle au cours des prochaines années dans l'industrie nord-américaine des produits du bois. Les fusions d'industries, les produits de remplacement en bois et sans bois, la concurrence étrangère, la dynamique des canaux de distribution, le commerce électronique et la fin de l'accord canado-américain sur le bois d'oeuvre en avril 2001 seront d'importants défis que l'industrie devra aborder de front.

Le président: Pourriez-vous ajouter quelque chose sur les produits du bois à valeur ajoutée?

Mme Bresolin: Oui. On nous a aussi demandé, monsieur le président, de parler des produits en bois à valeur ajoutée, notamment dans le secteur du bois d'oeuvre. Il est plus difficile d'être précis dans ce domaine car il n'y a pas de ventilation distincte de la façon dont le bois d'oeuvre devient un produit à valeur ajoutée.

À l'heure actuelle, il n'existe aucune définition indiquant dans quelle catégorie les produits en bois à valeur ajoutée devraient être inclus. La gamme de produits généralement considérés comme faisant partie de la définition correspond aux cinq sous-catégories suivantes: bâtisses préfabriquées, armoires de cuisine et de salle de bain, ameublement, portes et fenêtres et autres ouvrages de menuiserie. Le bois d'oeuvre résineux entre dans la fabrication d'un certain nombre de ces produits.

Dans le cas des produits en bois à valeur ajoutée, il existe une liste importante d'exemples de produits fabriqués à partir de bois d'oeuvre résineux et de bois de feuillus. Le degré de façonnage qui est appliqué aux matières premières en bois est également variable et concerne une vaste gamme d'activités. En voici quelques exemples: le rognage précis des extrémités du bois de colombage selon des longueurs spécifiques pour les constructeurs; les montants entaillés ou forés permettant aux électriciens et aux plombiers d'installer plus facilement des fils et tuyaux dans des

residential and commercial building; and the remanufacturing of low-grade and short pieces of lumber into higher-grade products through cutting to size, trimming and finger joining.

As I said, there is not one statistical category that captures the output of value-added products, but growth is occurring in a number of these product lines. For example, demand for engineered wood products has grown dramatically in the last 10 years and now consumes 250 million board feet annually in the U.S. alone — probably about 10 per cent of that in Canada. It is believed that North America leads the world in this area.

The shift to value-added wood products can be attributed to a number of driving forces, including the Canadian softwood lumber agreement which motivated an increasing number of Canadian softwood lumber mills to move away from traditional commodity markets.

The forest resources in many areas are changing as harvesting volumes and patterns change. More forest land is being protected as Canada moves toward a commitment to preserve 12 per cent of land as park area. As a result, less larger diameter wood is available in most regions. In many areas the largest trees have been harvested, and provinces are reducing harvesting in some areas.

Softwood lumber prices in North America have enjoyed a period of high demand and exceptionally high prices. High costs have resulted in some users, particularly the residential construction sector, to consider alternative building products. These alternatives include both wood and non-wood building materials.

High prices encourage substitution with alternative products and have supported the development of engineered wood products such as wood I-beams and wood trusses.

Recently, both the federal and provincial governments have recognized the benefits of encouraging the development of a value-added sector. Maximizing resource optimization, job creation and export potential all provide considerable benefits to both levels of government.

A similar move toward value-adding is occurring both in the U.S. and Scandinavia. In the case of Scandinavia, which has developed into one of Canada's principal competitors in some export markets, producers are manufacturing products similar to those produced in Canada. Other regions of the world are not as advanced technologically in the manufacture of value-added

murs; les produits en bois assemblés par aboutage, utilisés dans la fabrication de bois d'oeuvre structural pour des applications de construction ou utilisés dans la fabrication d'autres produits à valeur ajoutée tels que les poutres en bois en «I»; les armatures de poutres en bois spécialement machinées utilisées dans la construction résidentielle et commerciale; et le réusinage de morceaux de bois de qualité inférieure et de petits morceaux pour en faire des produits de qualité supérieure par la coupe sur mesure, le rognage et l'aboutage.

Comme je vous l'ai dit, il n'existe pas de statistiques montrant par catégorie la valeur des produits en bois à valeur ajoutée, mais nous savons qu'un certain nombre de produits connaissent une croissance appréciable. Par exemple, la demande de produits en bois usinés a crû excessivement au cours des 10 dernières années et consomme actuellement environ 250 millions de pieds de panneaux, actuellement, aux États-Unis seulement — et probablement environ 10 p. 100 de cette quantité au Canada. On pense que l'Amérique du Nord est en tête à l'échelle mondiale.

Le passage à des produits en bois à valeur ajoutée peut être attribué à un certain nombre de facteurs, notamment l'entente entre le Canada et les États-Unis sur le bois d'oeuvre résineux qui a amené un nombre croissant d'usines canadiennes de bois d'oeuvre résineux à s'éloigner des marchés traditionnels des produits de base.

Les ressources forestières dans de nombreuses régions évoluent parallèlement à la modification des volumes récoltés et des tendances. Le Canada s'est engagé à protéger 12 p. 100 de son territoire pour y créer des parcs, et par conséquent des superficies forestières plus importantes sont protégées. En conséquence, il y a moins d'arbres de grand diamètre dans la plupart des régions. Le plus souvent, les arbres les plus grands ont déjà été abattus et les provinces réduisent les coupes dans certaines zones.

Les prix du bois d'oeuvre résineux en Amérique du Nord ont profité d'une période de forte demande et de prix exceptionnellement élevés. Ces coûts élevés ont eu pour conséquence d'inciter certains utilisateurs, en particulier le secteur de la construction résidentielle, à se tourner vers des produits de remplacement pour la construction. Ces solutions de rechange incluent des matériaux de construction à la fois en bois ou sans bois.

Les prix élevés ont encouragé le recours à des produits de substitution et contribué au développement de produits en bois ouvré tels que les poutres en bois en «I» et les solives.

Récemment, les gouvernements fédéral et provinciaux ont reconnu l'intérêt qu'il y avait à encourager le développement d'un secteur de produits à valeur ajoutée. Cette initiative a fourni des avantages considérables aux deux niveaux de gouvernement en maximisant l'optimisation des ressources, en créant des emplois et en ouvrant des possibilités d'exportation.

On constate un mouvement semblable vers les produits à valeur ajoutée aux États-Unis et en Scandinavie. Dans le cas de la Scandinavie, qui s'est développée pour devenir un des principaux concurrents du Canada sur quelques marchés d'exportation, les entrepreneurs fabriquent des produits semblables à ceux que nous fabriquons au Canada. D'autres régions du monde ne sont pas

softwood lumber products, and many of these countries do not produce the same type of lumber produced in Canada.

Forintek Canada Corp., with laboratories in Vancouver and Montreal, is Canada's principal wood products R&D facility. Forintek's R&D efforts focus on a number of areas of wood product development with a dedicated research group which focuses on value-added manufacturing, technologies and products. The Forintek value-added research program is guided through input provided by the Canadian industry. In addition, the federal government, through NRCan, and some provincial governments have allocated special funding to enhance Forintek's value-added R&D capability.

Last, Industry Canada, in conjunction with some provinces and the Canadian softwood industry equipment manufacturers, suppliers and academics, has engaged Forintek to undertake a comprehensive study of the needs of the Canadian lumber and value-added products industry. This study is part of a series of technology road maps undertaken in a number of industrial sectors to identify technologies and processes which need to be developed over a 10-year time frame to ensure forest sectors remain ahead in competitiveness.

This road map will be completed shortly. We have a copy of the draft with us which we can show you. If you are interested, we can have copies in about a month or so, when they are final.

The Chairman: Thank you very much, Ms Bresolin and Mr. Ketcheson. Those were very helpful and well-presented briefs. They will be invaluable in our study. We have some questions, of course.

Senator Fairbairn: Thank you for starting us off so well. This is a very important industry in Canada. I suspect not enough Canadians, and perhaps not enough people like myself, are as aware as we should be of its dimensions and the challenges facing the industry in terms of competition.

My blood ran cold with the comment that, in Europe, the kind of subsidy activities that we have been battling in the agricultural sector may be moving into the forestry sector. In our Standing Committee on Agriculture, we are completing a lengthy study on farm incomes and the whole situation in Canada which have so largely been buffeted by the subsidy issue. Then we had the WTO talks in Seattle.

Can you expand on the similarities that you see occurring and, perhaps, the portent that gives us for this highly competitive industry?

When the softwood lumber agreement was reached, there was perhaps a naive thought that this would smooth out problems for a lengthy period of time. That has not been the case. Going into a

aussi avancées dans la fabrication de produits à valeur ajoutée en bois d'oeuvre résineux, parce que beaucoup de ces pays ne produisent pas le même type de bois d'oeuvre que le Canada.

Forintek Canada Corp., avec ses laboratoires à Vancouver et à Montréal, est le principal centre de R-D au Canada pour les produits en bois. Les efforts de R-D de Forintek se concentrent sur un certain nombre de secteurs de mise au point de produits en bois dans différents domaines et un groupe de recherche se consacre exclusivement aux technologies de fabrication et aux produits à valeur ajoutée. C'est l'industrie canadienne qui guide le programme de recherche de Forintek sur les produits à valeur ajoutée. De plus, le gouvernement fédéral, par le biais de NRCan, et certains gouvernements provinciaux ont affecté des fonds spéciaux à l'amélioration des capacités de R-D de Forintek dans le secteur des produits à valeur ajoutée.

Enfin, Industrie Canada, conjointement avec certaines provinces et les fabricants d'équipement de l'industrie du bois d'oeuvre au Canada, les fournisseurs et les universités, a retenu les services de Forintek pour entreprendre une étude complète sur les besoins de l'industrie canadienne du bois d'oeuvre résineux et des produits à valeur ajoutée. Cette étude s'inscrit dans une série de cartes routières technologiques entreprises dans un certain nombre de secteurs industriels. Elle identifiera les technologies et les procédés qui devront être développés au cours des 10 prochaines années pour permettre à notre secteur forestier de demeurer à la tête de ses concurrents.

Cette carte routière sera prête très bientôt. Nous en avons apporté une ébauche que nous pouvons vous montrer. Si cela vous intéresse, nous pourrions vous en faire parvenir des exemplaires dans un mois environ, lorsque ce travail sera complètement terminé.

Le président: Merci beaucoup, madame Bresolin et monsieur Ketcheson pour ces exposés très utiles et bien présentés. Ils nous seront extrêmement précieux. Nous avons évidemment quelques questions à vous poser.

Le sénateur Fairbairn: Je vous remercie de nous avoir donné un si bon départ. Ce secteur est très important pour l'économie canadienne. Trop de Canadiens, trop de personnes sont comme moi, c'est-à-dire ne se rendent pas vraiment compte de son ampleur et des difficultés auxquelles se heurte l'industrie sur le plan de la concurrence.

J'étais atterrée d'entendre qu'en Europe, les subventions comme celles que nous avons combattues dans le secteur agricole pourraient se déplacer vers le secteur forestier. Au comité permanent de l'agriculture, nous mettons la dernière main à une longue étude sur les revenus agricoles et sur la situation d'ensemble au Canada dans ce domaine qui a été tellement secoué par le problème des subventions. Ensuite il y a eu les pourparlers de l'OMC à Seattle.

Pourriez-vous nous parler un peu des similitudes que vous voyez et nous dire ce que laisse présager cette situation pour cette industrie qui est tellement concurrentielle?

Quand nous avons conclu l'entente sur le bois d'oeuvre, nous pensions peut-être avec une certaine naïveté que cela aplanirait les problèmes pour longtemps. Cela n'a pas été le cas. Si nous

new round of discussions, as it were, could you give us an indication of the kind of consensus that we may have within our country now among the provinces who are most involved in the forestry and softwood lumber areas? The last time around, I seem to recollect that was a major issue.

Perhaps you could also give us your view on the environmental issues. We have taken a kicking over the last several years, particularly in Europe. We have done a lot in this regard, but I am not sure that what we have done has been adequately communicated to Canadians.

Mr. Ketcheson: If I may, I will try to deal with questions one and three and ask my colleague from Foreign Affairs, Mr. Dowswell, to deal with the consensus question.

I am not sure how much I can add on the subsidy issue. It is pretty clear that in Europe there is a lot of support for private landowners. European forestry is dominated by private landowners. Under the EU, there is a lot of support for the forestry business as producers try to move out of the agricultural business.

Given that our market share is so small in Europe at this point, there is not much to displace. As to a direct threat to our shipments, it is not clear what our risks are. I suppose the big risk is if a European product, over time, starts to show up in world markets, that is, if it flows out of Europe and into Asia and North America. It is hard to judge that situation right now. The central to southern European timber industries do not produce very good quality wood products relative to what we produce in Canada.

Having said that, there are issues related to the new composite products and their ability to go offshore. Recently, a European company was able to go into Japan and tie up quite a large share of a particular product market there. How much that relates to subsidy, I do not know. People are going to find ways to use the wood. It is a concern.

If you consider subsidies in the context of the problems we have with the United States and the allegations of subsidies that rage in connection with certain items, I would point out that you are vulnerable to the subsidy argument when you trade abroad, but you are not vulnerable to the subsidy argument when you consume domestically. We have no recourse against subsidies in Europe or in the U.S. if they do not trade those products. Indeed, I have heard Americans say for many years, "Well, you can subsidize all you want, just do not send it here." It is the flip side of that discussion.

My own view is that, around the world, we will see more and more production of wood products, and certainly by the Europeans as the reforestation of Europe continues at a pretty good rate. South American and Central American countries are seeking economic development in forestry. They have attractive climates and circumstances, and so much investment is happening there. New Zealand and Australia are entering into softwood plantations at a high rate and they are doing so effectively. The same situation applies to Asia.

entamons en quelque sorte un nouveau cycle de discussions, pouvez-vous nous donner une idée du consensus que nous pouvons avoir actuellement dans nos provinces qui sont les plus actives en matière d'exploitation forestière et de production de bois d'oeuvre? La dernière fois, il me semble que c'était un sujet important.

Peut-être pourriez-vous aussi nous donner votre point de vue sur la question environnementale. Nous avons essayé un sérieux revers depuis quelques années, en particulier en Europe. Nous avons beaucoup travaillé dans ce domaine, mais je ne suis pas sûre que nous ayons bien expliqué aux Canadiens tout ce travail.

M. Ketcheson: Si vous me le permettez, je vais essayer de répondre aux questions un et trois et demander à mon collègue des Affaires étrangères, M. Dowswell, de vous parler de la question du consensus.

Je ne sais pas exactement ce que je peux ajouter au chapitre des subventions. Manifestement, en Europe, on aide beaucoup les propriétaires privés. Ce sont eux qui dominent la foresterie européenne. L'Union européenne aide énormément l'industrie forestière au fur et à mesure que les producteurs essaient de se retirer du secteur agricole.

Comme nous avons déjà une très petite part du marché en Europe, il n'y a pas grand-chose à modifier. Pour ce qui est d'une menace directe à nos exportations, les risques ne sont pas clairs. J'imagine que le principal risque, c'est qu'un produit européen finisse par débarquer sur les marchés mondiaux, c'est-à-dire en Asie et en Amérique du Nord. C'est difficile à évaluer maintenant. Les produits d'Europe centrale et méridionale ne sont pas à la hauteur de ce que nous produisons au Canada.

Cela dit, il y a des questions concernant les nouveaux produits composites et leur potentiel d'exportation. Récemment, une entreprise européenne a réussi à obtenir une assez importante part du marché d'un produit bien particulier au Japon. Je ne sais pas dans quelle mesure c'est dû aux subventions. Les gens vont trouver des moyens d'utiliser le bois. C'est une préoccupation.

Si vous examinez les subventions dans le contexte de nos problèmes avec les États-Unis et des accusations qui sont portées à propos de certains articles, je dirais qu'on est vulnérable à cet argument des subventions quand on fait du commerce à l'étranger, mais pas quand le produit est consommé intérieurement. Nous n'avons aucun recours contre les subventions en Europe ou aux États-Unis si ces pays n'exportent pas leurs produits. En fait, j'ai entendu les Américains dire pendant des années: «Vous savez, vous pouvez subventionner tout ce que vous voulez, du moment que vous ne l'envoyez pas chez nous». C'est le revers de la médaille.

Personnellement, j'ai l'impression qu'on va avoir de plus en plus de produits ligneux dans le monde entier, en tout cas en Europe car le reboisement de l'Europe progresse très rapidement. Les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale essaient de développer leur exploitation forestière. Ils ont un climat et une situation favorable, et donc il y a beaucoup d'investissement. La Nouvelle-Zélande et l'Australie sont en train de planter des résineux à grande échelle, et elles obtiennent de bons résultats. C'est la même chose en Asie.

Whether those efforts are subsidized or not, the circumstances of trade in wood products is such that there will be more competition, and I believe that Canadian wood industries will need to be more competitive in more places. To date, the Canadian industries have relied heavily on the U.S. We will need to go offshore and do battle in those other markets, if for no other reason than to protect our position in the North American context. It is interesting and dynamic time in the wood industry.

I am not sure if that ramble came to your point, senator.

With regard to environment, I am pretty biased about how we deal with our forests in Canada. I have been around the forests for many years. When I started looking at forests 30 years ago, we were good forest miners. Today, relative to the forests that we have, and not to trivialize any of the problems, Canadians are probably the best forest managers in the world. We do not know ourselves in that regard. It is a challenge for us. The forests are not only an economic resources, but they are also emotional beings in our lives. The forests grow over long periods of time. When logging takes place, for some period of time the landscape looks terrible. However, that does not mean it is an ongoing problem, it simply means that the area looks bad for a period of time. We must fix the problems, but we should be proud of what we are doing in our forests.

As exporters, we are vulnerable to this discussion. Many people around the world have not had the opportunity to get to know us, and they do not know what is going on in Canada. The images that are portrayed are very emotional, striking images of devastation. Canada's forests are compared with those in Brazil but, biologically, our forests may as well be on two different planets. The Canadian forest is the most regulated forest in the world. Even if you set out to destroy it, you cannot get at enough of it to possibly do that. Our problem is how to portray that.

We need to deal with this on a number of levels. Canada has been very active in trying to work through the United Nations Commission on sustainable development to pursue the notion of an international agreement on forest and forest use — a forest convention. We need a level playing field relative to how our forestry industry is perceived. What are the standards of forestry around the world? How do you weigh, in some form of reasonably objective fashion, what is acceptable or not? At this time there are no rules governing those sorts of questions.

We have been active in the development of criteria and indicators to measure sustainability, but what is sustainability? Our view is that it is a combination of how you balance economic, environment, and social values in your use of forests. However, having said that, how do you measure that? We have been

Que ces efforts soient subventionnés ou non, cette évolution du commerce des produits du bois est telle qu'il va fatalement y avoir plus de concurrence, et je pense donc qu'il va falloir que les industries canadiennes deviennent plus compétitives dans un plus grand nombre de régions. Jusqu'à présent, ces industries ont compté principalement sur les États-Unis. Nous allons devoir partir à l'étranger nous attaquer à ces autres marchés, ne serait-ce que pour protéger notre situation dans le contexte nord-américain. Nous traversons une période intéressante et dynamique pour l'industrie du bois.

Je ne sais pas si ces quelques réflexions répondaient à votre question, sénateur.

En ce qui concerne l'environnement, j'ai un certain parti pris quant à la façon dont nous gérons nos forêts au Canada. Cela fait des années que je m'occupe de ce domaine. Quand j'ai commencé à m'intéresser aux forêts il y a 30 ans, nous étions de bons producteurs forestiers. Aujourd'hui, compte tenu des forêts que nous avons, et sans vouloir minimiser nos problèmes, je dirais que les Canadiens sont probablement les meilleurs gestionnaires forestiers au monde. À cet égard, nous ne connaissons pas notre valeur. C'est un défi pour nous. Les forêts sont non seulement une ressource économique, elles sont aussi une présence affective dans notre existence. La croissance des forêts se fait sur de très longues périodes. Quand on abat les arbres, pendant un certain temps le spectacle est épouvantable. Cela ne veut pas dire que c'est quelque chose de permanent, cela veut dire simplement que pendant une période donnée, le paysage de la région est assez sinistre. Il faut régler nos problèmes, mais nous devons en même temps être fiers de ce que nous faisons dans nos forêts.

En tant qu'exportateurs, nous sommes vulnérables à cette argumentation. Bien des gens à travers le monde n'ont pas eu l'occasion de nous connaître vraiment et ne savent pas ce que nous faisons au Canada. Les images qu'on retransmet sont des images bourrées d'émotion, des images frappantes de paysages massacrés. On compare les forêts du Canada à celles du Brésil, mais du point de vue biologique, on pourrait en fait très bien être sur deux planètes complètement différentes. La forêt canadienne est la forêt la plus réglementée du monde. Même si vous décidiez de la détruire complètement, vous ne pourriez pas en abattre suffisamment pour y parvenir. Notre problème, c'est de faire passer ce message.

Nous devons mener cette entreprise à plusieurs niveaux. Le Canada a fait de gros efforts auprès de la Commission des Nations Unies sur le développement durable pour obtenir un accord international sur la forêt et l'exploitation de la forêt — une convention sur les forêts. Il faut que la perception de notre industrie forestière s'appuie sur des règles du jeu équitables. Quelles sont les normes forestières dans le monde? Comment mesure-t-on, de manière raisonnablement objective, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas? Actuellement, il n'y a pas de règles régissant ce genre de questions.

Nous avons travaillé à l'élaboration des critères et des indicateurs permettant de mesurer la durabilité, mais qu'entend-on par durabilité? À notre avis, c'est un équilibre des valeurs économiques, environnementales et sociales dans l'exploitation de la forêt. Toutefois, cela dit, comment mesure-t-on cela? Nous

working very hard with other countries to try to establish some definitions and some measurement so that there can be effective reporting, and indeed effective auditing if that is the issue.

We have worked with the industry and the provinces to try to deal with allegations about forestry. We have a program where we try to bring opinion leaders to Canada to show them what we are doing, and have them meet with all of the participants in this debate in Canada. We believe that our strength is in transparency.

The Canadian industry is extremely active in pursuing forest certification. There are many systems out there but in principle, we are looking at ways and means of demonstrating to the customers that we are doing a good job of looking after the forests. The key is that they are prepared to work without a framework and subject themselves to third party audits and assessments.

However, many people believe that all forests, or some forests, should be used differently or not used at all. They believe that mistakes have been made in the past, and that mistakes are currently being made and that this is unacceptable. This debate on forests and forest use will never go away because there will always be polar views on forest issues. It is an emotional topic. We must work harder to demonstrate that Canadians know how to balance all of the values that are embodied in forests. For the benefit of our citizens and, indeed, for the global community, we have a responsibility to our forests.

Senator Fairbairn: Obviously, this is not a black and white issue, although it has been portrayed that way. I think back a few years to the time when we had these discussions in the agriculture and forestry committee. At that time, there were quite dramatic protests. In fact, visual concepts were circulated, particularly in Europe. What kind of working relationship do we, as government — and if you could comment on industry as well — have with those who advocate on behalf of the environment in Canada? Over the years, has there been a sizeable effort to change certain practices and to introduce new ones to increase transparency? Has a better, productive working relationship developed with environmental groups on this issue?

Mr. Ketcheson: There is a general answer to that question. In some cases, the answer is yes. For instance, the recent legislation on species at risk was notable for the fact that the industry and significant groups got together to help Environment Canada. The government framed that legislation.

That was a very positive element, but I do not believe that is characteristic of the whole relationship. There are very large splits in Canada between the environmentalists and the industry. I will leave it there. This is apparent when dealing with certification. We have more trouble coming to accommodations than the Europeans

avons fait de très gros efforts pour essayer d'établir avec d'autres pays des définitions et des mesures qui permettraient de dresser efficacement un bilan et de faire des vérifications véritablement efficaces, si tel est le problème.

Nous avons travaillé avec les représentants du secteur forestier et les provinces pour essayer de trouver des réponses aux allégations portées contre l'exploitation forestière. Nous avons un programme qui vise à sensibiliser les leaders d'opinion du Canada à ce que nous faisons, et à les faire rencontrer tous les interlocuteurs de ce débat au Canada. Nous sommes convaincus que c'est la transparence qui fait notre force.

L'industrie canadienne essaie activement de mettre en place un système de certification. Il y a de nombreux modes d'exploitation mais en principe, nous essayons de montrer aux clients que nous prenons bien soin des forêts. Ce qui est essentiel, c'est qu'on soit prêt à travailler sans contrainte et à se soumettre à des vérifications et à des évaluations menées par des tiers.

Toutefois, bien des gens pensent que toutes les forêts, ou certaines forêts, devraient être exploitées différemment ou même pas du tout. Ils pensent qu'on a commis des erreurs dans le passé et que l'on en fait encore aujourd'hui, et que c'est inacceptable. Le débat sur la forêt et l'exploitation forestière ne s'éteindra jamais parce qu'il y aura toujours des opinions très polarisées sur cette question. C'est un sujet qui touche au domaine affectif. Nous devons faire un plus gros effort pour montrer au monde que les Canadiens savent équilibrer toutes les valeurs incarnées par la forêt. Pour le bien de nos concitoyens et même des habitants de la planète entière, nous avons une responsabilité à assumer vis-à-vis de nos forêts.

Le sénateur Fairbairn: Naturellement, ce n'est pas tout l'un ou tout l'autre, bien que certains aient essayé de présenter le débat de cette manière. Je repense aux discussions que nous avons eues au comité de l'agriculture et des forêts il y a quelques années. À l'époque, il y avait des manifestations de protestation très fortes. En fait, on véhiculait certaines images, en particulier en Europe. Quel genre de relations de travail avons-nous, au gouvernement — et vous pourriez peut-être aussi nous dire ce qu'il en est pour l'industrie forestière aussi — avec les défenseurs de l'environnement au Canada? A-t-on essayé vraiment, au fil des années, de modifier certaines attitudes et d'en adopter d'autres pour accroître la transparence? Avons-nous élaboré des relations de travail plus positives, plus productives avec les groupes d'environnementalistes sur cette question?

M. Ketcheson: On peut répondre de façon générale à cette question. Dans certains cas, la réponse est oui. Par exemple, il faut noter que dans les dernières dispositions législatives sur les espèces menacées, les représentants de l'industrie et des groupes les plus importants ont travaillé ensemble pour aider Environment Canada. Le gouvernement a encadré l'élaboration de la loi.

C'était un élément très positif mais je ne crois pas qu'il soit très représentatif du climat d'ensemble. De grands écarts subsistent entre les écologistes et les membres de l'industrie. Je n'en dirai pas plus. Cela ressort lorsqu'on parle de certification. Nous avons plus de mal que les Européens à nous entendre sur des modalités

have with regard to certification schemes that are generally acceptable to all the parties.

Our challenges are quite different in Canada. For better or for worse, we have a large natural forest, and it is our challenge to use that natural forest in a way that preserves the values that are embodied there. The Europeans got rid of their large natural forests 500 or 600 years ago, therefore, they do not have old-growth issues in Europe as we do. The world views our natural forest as something that should stay as it is. Some of the world views it as a reservoir for ecological, environmental or social values. In Europe there are roads everywhere and it is much more densely populated. They are 500 years too late to have this discussion.

Our issues are sharper, therefore, it is harder for the various groups to come together as they do in other parts of the world. However, it is a continuing process and we can see good results along the way.

Senator Stratton: Senator Fairbairn asked about the Department of Foreign Affairs and its view of our agreement that expires in 2001. Where are the provinces with respect to that? What will our position be? Are we all on side federally and provincially? This is a fairly significant question that should be answered, if possible.

Mr. Wallace H. Dowswell, Director General, Export and Import Controls Bureau, Department of Foreign Affairs and International Trade: For some unknown reason I drew the short straw and I am working on the softwood lumber issue for a few years now with my colleague, Doug Ketcheson, in particular.

Where are we? I have only a brief answer because I think you will probably get into this in more detail later on. I would not want to go on extensively at this point, but I will answer any of your questions.

Minister Pettigrew, as you know, began a consultation exercise with concerned stakeholders last fall. That was initiated particularly with the deputy head of our mission at the Canadian Embassy in Washington who is the chief facilitator in that exercise. Over several months, we have spoken with the representatives of the provinces and territories across Canada, as well as the various industry, aboriginal groups and others. The message we received from essentially everyone — and this was the only consensus among them — was that they did not want a renewal of the current agreement. Apart from that, there was no clear consensus on where we are going at this point.

Obviously, if we do not make an alternative, positive decision to extend, renew, renegotiate or take any action, the current agreement will expire. In that scenario, we will most likely face — whether immediately or a little later in the year — a U.S. industry reaction through the filing of a trade action, or a countervailing duty charge, as has happened in the past.

de certification qui soient acceptables pour toutes les parties en général.

Notre situation au Canada est très différente. Je ne sais pas si c'est un bien ou un mal, mais nous avons de très grandes forêts naturelles et nous devons réussir à utiliser ces forêts naturelles de façon à préserver les valeurs qu'elles contiennent. Les Européens se sont débarrassés de leurs grandes forêts naturelles il y a 500 ou 600 ans et n'ont donc plus les problèmes de peuplement ancien que nous avons. Pour les autres pays du monde, notre forêt naturelle devrait rester intacte. Certains la considèrent comme une réserve de valeurs sociales, écologiques et environnementales. En Europe, il y a des routes partout et la densité de population est beaucoup plus importante. Il aurait fallu en discuter il y a 500 ans.

Nous avons des problèmes plus aigus et par conséquent les différents groupes concernés ont plus de difficulté à s'entendre que dans les autres régions du monde. Toutefois, l'exercice continue et nous avons régulièrement de bons résultats.

Le sénateur Stratton: Le sénateur Fairbairn vous a demandé quel était le point de vue du ministère des Affaires étrangères sur notre accord qui vient à échéance en 2001. Quelle est la position des provinces à ce sujet? Quelle va être la nôtre? Sommes-nous tous d'accord au niveau fédéral et au niveau provincial? C'est une question assez importante à laquelle il faudrait répondre, si possible.

M. Wallace H. Dowswell, directeur général, Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international: Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai dû tirer la courte paille, et voilà maintenant quelques années que je travaille sur la question du bois d'oeuvre avec mon collègue, Doug Ketcheson, en particulier.

Quelle est notre position? Ma réponse sera brève car vous entrerez sûrement dans les détails plus tard. Je ne veux pas m'attarder dès maintenant sur ce sujet mais je répondrai à toutes les questions que vous voudrez me poser.

Comme vous le savez, le ministre, M. Pettigrew, a entamé des consultations avec les intervenants concernés l'automne dernier. Ceci s'est fait avec le chef adjoint de notre mission à l'ambassade canadienne à Washington qui est le principal responsable de cet exercice. Pendant une période de plusieurs mois, nous avons discuté de la question avec les représentants des provinces et des territoires dans tout le pays ainsi qu'avec des membres de l'industrie, de groupes autochtones et d'autres. Tous s'entendent sur un point — et c'est pratiquement le seul sujet de consensus — ils ne veulent pas d'un renouvellement de l'accord actuel. Cela mis à part, il n'y avait pas de consensus sur la position à prendre maintenant.

Il est évident que si nous ne prenons pas une décision claire en vue de prolonger, de renouveler, de renégocier ou d'agir d'une façon ou d'une autre, l'accord en vigueur expirera. Dans ce cas, que ce soit immédiatement ou un peu plus tard dans l'année, nous aurons très vraisemblablement une réaction de l'industrie américaine dont les membres réclameront des mesures

In the current circumstances, we must consider preparations to face a CDC. On a separate track consultations are continuing with provinces and with industry. In this sense I will distinguish between Atlantic Canada and the industry under the current agreement, which is basically the four covered provinces. The industry affected by this agreement has been making major efforts over the last several months, from Quebec, Ontario, Alberta and British Columbia, to see whether or not they can arrive at a consensus position. At their recent meetings, progress has been made, and we expect to hear from them shortly on the outcome of a meeting that took place yesterday in Toronto where, I understand, they were beginning to reach a common view.

As government, we will be interested to hear if they have reached some degree of consensus. We have been urging industry to do that because, whatever stance we do take, it is essential to deal with the United States with a pan-Canadian consensus as strong as we can secure.

We have had and continue to have ongoing discussions with the provinces, both those directly affected by the agreement and others. The provinces need to examine some issues that affect them and their jurisdiction, because last fall the United States informed us that they, too, were not particularly enamoured with the current agreement. In fact, their preference would be to return to a free-trade environment but, in their view, of course, that could not exist unless the alleged subsidized forest management practices in Canada were corrected or amended to be more market-based systems. Therefore, by stating that position, they put on the table provincial forest management practices and policies.

In our consultations, we have told the provinces that the United States has put those issues on the table. We have acknowledged that it is their jurisdiction, and we have asked them where they stand on it. They are pondering how they will respond, and, indeed, whether they want to respond to the United States at all. Policy changes are ongoing in many provinces, and certain provinces are considering more significant changes for their own domestic reasons. They are currently examining that situation and deciding upon their position. That is not yet firm. However, the process is underway. Consultations are underway between industry and other stakeholders and the provinces. We are trying to determine a common position before the end of March. If that is not achieved, we will have a trade fight with the United States.

Atlantic Canada has a clear consensus, which is: "Leave us alone. Leave us out. We are not part of the problem. Do not come knocking." The Maritime provinces, in particular, have for some years highly valued a recognition they obtained from the U.S. administration and industry that acknowledged their system had more market-oriented features than elsewhere in Canada. As a

commerciales ou des droits compensateurs, comme cela s'est déjà produit par le passé.

Dans les circonstances actuelles, nous allons peut-être devoir commencer à nous préparer à cette éventualité. Par ailleurs, les consultations se poursuivent avec les provinces et avec les entreprises du secteur. À cet égard, je tiens à faire une distinction entre la région atlantique du Canada et le secteur intéressé par l'accord actuel, c'est-à-dire les quatre provinces concernées. En effet, au cours des derniers mois, les entreprises du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont fait de gros efforts pour tenter de parvenir à une position de consensus. Elles ont beaucoup progressé au cours de leur dernière réunion et devraient bientôt nous informer de l'issue d'une rencontre qui a eu lieu hier à Toronto durant laquelle elles auraient commencé à s'entendre sur une position commune.

Au gouvernement, nous aimerions savoir si elles sont parvenues à un certain consensus. Nous avons encouragé les membres du secteur en ce sens parce que, quelle que soit la position que nous adopterons, il est essentiel que nous ayons un consensus pancanadien aussi fort que possible pour traiter avec les États-Unis.

Nous poursuivons les discussions avec les provinces, aussi bien celles qui sont directement touchées par l'accord que les autres. Elles doivent étudier différentes questions qui les concernent et sont de leur ressort parce que l'automne dernier les États-Unis nous ont dit qu'eux non plus n'étaient pas particulièrement fous de l'accord actuel. En fait, ils préféreraient revenir à un système de libre-échange mais, d'après eux, bien sûr, cela ne peut pas exister tant que l'on ne corrige pas ou que l'on ne modifie pas les pratiques soi-disant subventionnées de gestion forestière canadienne afin que le système soit davantage axé sur le marché. Par conséquent, en adoptant cette position, les États-Unis remettent en cause les politiques et les pratiques provinciales de gestion des forêts.

Nous avons expliqué aux provinces, au cours de nos consultations, que les États-Unis avaient remis tout cela en question. Sachant qu'il s'agit d'un domaine de compétence provinciale, nous avons demandé aux provinces quelle était leur position. Elles réfléchissent actuellement à l'attitude qu'elles vont adopter et essaient de déterminer si elles veulent vraiment répondre aux États-Unis. Les politiques changent en ce moment dans de nombreuses provinces et, pour des raisons qui leur sont propres, certaines envisagent d'apporter des changements encore plus importants. Elles sont en train d'examiner la situation et de décider de leur position. Cela n'est pas encore définitif. Mais le processus est en cours. Les consultations se poursuivent entre l'industrie et les autres intervenants et les provinces. Nous essayons de parvenir à une position commune avant la fin mars. Si nous ne réussissons pas, nous aurons un conflit commercial avec les États-Unis.

Dans la région atlantique, le consensus est clair: «Laissez-nous tranquilles. Ne vous occupez pas de nous. Nous ne faisons pas partie du problème. Ne venez pas frapper à la porte.» Les provinces maritimes, en particulier, tiennent beaucoup depuis plusieurs années à la position qu'elles occupent aux yeux de l'administration et de l'industrie américaines qui ont reconnu que

consequence, they were excluded from some of the earlier agreements and the U.S. countervail actions. They value that status, because they are not under any constraints in their trade with the United States.

That has leads us to your discussion with Mr. Ketcheson about the decline in European exports and the increase in United States exports. The growth in the U.S. market and the prices in that market, led Maritime Lumber significantly away from Europe as well. That is where Atlantic Canada is on that point.

The Chairman: Thank you, Mr. Dowswell. We will be pursuing this aspect of our study and I am sure we will see you again.

Senator St. Germain: I have two questions. One is a follow-up of what Senator Fairbairn has asked. Have we not won every countervail ITC case we have been on?

Mr. Dowswell: Yes, in the end.

Senator St. Germain: Why is it that we capitulated? We have allowed that .2 per cent to go to 1.7 per cent, which is significant in that this has allowed other offshore competitors to get into our traditional American market.

Who is leading this? Are we, at the federal level, leading it the way we should, or are we being coerced by those who say it is too costly? I asked Mike Apsey why we capitulated. I know there is a litany of political gyrations in this whole equation of local, interior people who want to go with quotas.

Who will lead the negotiations? Are we actually leading, or is this one of the sensitive federal-provincial areas that often forces the federal government into an untenable position?

Mr. Dowswell: I can only answer that the federal government is leading, but you are quite accurate in that this is a sensitive federal-provincial area. Forest management systems is an area of provincial jurisdiction. Clearly, the federal government does not want to go to Washington to negotiate for B.C. or Quebec. It is complex.

There is also the relationship with industry, as you have heard from Doug Ketcheson and Nancy Bresolin. It is a large and important industry, widespread across the country, with large employment levels. The U.S. is its largest market. They need us and we need them. Managing that industry is, you are right, complex. In our experience, we have found that one party will just unilaterally walk off the edge of the cliff. You need to bring everyone along to try to get consensus.

The last time around, we had discussions about why that came about. The "why" at that point was, in fact, from the federal government's perspective, that the industry and the provinces

leur système était plus orienté vers le marché qu'ailleurs au Canada. Par conséquent, elles ont été exclues de certains des premiers accords et des demandes américaines en vue d'obtenir des droits compensateurs. Elles tiennent beaucoup à ce statut car elles peuvent commercer tout à fait librement avec les États-Unis.

Cela rejoint la discussion que vous avez eue avec M. Ketcheson à propos de la diminution des exportations européennes et de l'augmentation des exportations américaines. La croissance du marché américain et l'augmentation des prix sur ce marché a amené les entreprises forestières des Maritimes à se détourner quelque peu de l'Europe. Voilà quelle est actuellement la position du Canada atlantique.

Le président: Merci, monsieur Dowswell. Nous allons continuer à étudier ces questions et je suis sûr que nous vous reverrons.

Le sénateur St. Germain: J'ai deux questions à poser. La première rejoint celle du sénateur Fairbairn. N'avons-nous pas gagné dans toutes les affaires de demande de droits compensateurs devant la CCI?

M. Dowswell: Oui, en fin de compte.

Le sénateur St. Germain: Pourquoi avons-nous capitulé? Nous avons accepté que l'on passe de 0,2 p. 100 à 1,7 p. 100, ce qui est important, parce que cela permet à d'autres concurrents étrangers de pénétrer notre marché américain traditionnel.

Qui est à la tête de cela? Est-ce qu'au fédéral, nous dirigeons le processus comme nous devons le faire ou sommes-nous forcés d'obéir à ceux qui considèrent que c'est trop coûteux? J'ai demandé à Mike Apsey pourquoi nous avons capitulé. Je sais qu'il y a une foule de courants politiques giratoires dans toute cette équation où beaucoup d'intervenants locaux privilégient un système de contingents.

Qui va diriger les négociations? Sommes-nous aux commandes, ou est-ce l'une de ces situations fédérales-provinciales sensibles où le gouvernement fédéral se retrouve souvent acculé à une position impossible?

M. Dowswell: Je peux simplement vous répondre que le gouvernement fédéral dirige l'exercice mais vous avez raison de dire que c'est un domaine sensible dans les relations fédérales provinciales. Les systèmes de gestion forestière sont du ressort provincial. Il est évident que le gouvernement fédéral ne veut pas aller à Washington négocier pour la Colombie-Britannique ou pour le Québec. C'est complexe.

Il y a aussi la question des relations avec ce secteur d'activité, comme l'ont expliqué Doug Ketcheson et Nancy Bresolin. C'est un secteur qui a une grande importance, qui s'étend à tout le pays et représente de nombreux emplois. Les États-Unis constituent le marché principal. Ils ont besoin de nous et réciproquement. C'est une industrie très difficile à gérer, c'est vrai. D'après ce que nous avons pu voir, l'une des parties peut décider unilatéralement de prendre des initiatives insensées. Tout le monde doit participer si l'on veut essayer de parvenir à un consensus.

La dernière fois, nous avons discuté pour essayer de comprendre pourquoi nous en étions arrivés à cette situation. En fait, du point de vue du gouvernement fédéral, la raison en est que

concerned, who were participating effectively at the time, were keen to go that route. Some other segments of the industry who thought this would have no impact on them and had not paid attention found out later on, as we have seen on the B.C. coast, for example, that that was not entirely the case.

We cannot reinvent history. At the time those discussions took place, that was the majority recommendation to the federal government from industry and the provinces, primarily led by British Columbia, as you know. The other provinces came along as that evolved.

Senator St. Germain: It seems counterproductive. The whole thing never made sense to me and I guess it never will.

My next question is, how much of a impact will this 1.7 per cent have? Will there be significant growth in the offshore competitors who were mainly, I believe you said, from South America and Oceania?

Mr. Ketcheson: It is a significant increase, senator, but, again, we do not see that these competitors will directly displace Canadian softwood lumber exports. We think they are moving into market niches related to reconstituted board products, manufactured board products, furniture stock areas, and so on.

At this time, we believe that Canadian producers have a fairly large quality advantage in terms of traditional lumber products. The future is hard to foresee in many ways in this area because of changes in technology.

Also, it is not 100 per cent clear to me that the increased penetration is due to the softwood lumber agreement, if that is the question. It may well be due to changing products, changing markets for products, et cetera. We have seen a great deal of change in the wood products industry over time. Nancy Bresolin referred to the development of value-added products and different types of markets or different types of standards of acceptance for new products. All of these are factors in terms of who is able to import what into the U.S.

[Translation]

Senator Gill: You said, and I agree with you, that our vision of forest use has changed a lot in Canada. It is a positive thing and future prospects seem fairly favourable.

You know that more and more, in my area in particular and elsewhere too, in British Columbia and in various regions of Quebec, such as Abitibi, Saguenay-Lac-St-Jean and in the boreal forest, we deal with native communities which have their own traditional uses. They have the resources, but under their ancient traditions, they hunted and used the forest just to meet their needs, for instance to build canoes, etc. Over a number of years, under the leadership and influence of Aboriginal leaders, those Aboriginal peoples have started to get involved in forest activities

l'industrie et les provinces concernées qui participaient véritablement à l'époque, étaient tout à fait favorables à cette formule. D'autres segments de l'industrie qui avaient pensé que cela n'aurait pas d'effet sur eux et n'avaient pas fait attention se sont rendu compte ensuite, comme nous l'avons vu sur la côte de la Colombie-Britannique, par exemple, que ce n'était pas tout à fait le cas.

On ne peut pas réinventer l'histoire. À l'époque de ces discussions, c'est ce que les représentants de l'industrie et des provinces, essentiellement la Colombie-Britannique, comme vous le savez, avaient majoritairement recommandé au gouvernement fédéral. Les autres provinces se sont jointes au mouvement au fur et à mesure que la situation a évolué.

Le sénateur St. Germain: Cela semble contre-productif. Tout cela n'a jamais eu de sens pour moi et je pense que ça ne changera pas.

J'en viens à ma question suivante, quel va être l'impact de ce 1,7 p. 100? Y aura-t-il une augmentation significative des concurrents étrangers qui viennent surtout d'Amérique du Sud et d'Océanie, d'après ce que vous avez dit?

M. Ketcheson: L'augmentation est importante, sénateur, mais je le répète, nous ne pensons pas que ces concurrents aient une influence directe sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre. Nous pensons qu'ils se trouvent dans des créneaux différents, comme les panneaux de bois reconstitué, de bois menuisé, certains types de produits destinés à l'ameublement, et cetera.

Actuellement, nous pensons que les producteurs canadiens ont un très grand avantage en matière de qualité pour ce qui est des produits du bois traditionnels. L'avenir est difficile à prévoir à bien des égards dans ce domaine étant donné l'évolution technologique.

De plus, je ne suis pas absolument sûr que la pénétration accrue soit due à l'accord sur le bois d'oeuvre, si telle est la question. Cela peut être dû à l'évolution des produits, du marché, et cetera. L'industrie des produits du bois a considérablement changé au fil des années. Nancy Bresolin a parlé de l'évolution des produits à valeur ajoutée et des différents types de marchés ou des normes différentes concernant l'acceptation des nouveaux produits. Tous ces facteurs entrent en jeu pour déterminer l'accès à l'importation aux États-Unis.

[Français]

Le sénateur Gill: Vous avez dit, et je suis d'accord avec votre propos, que la conception de l'exploitation des forêts a beaucoup évolué au Canada. C'est un progrès, et les perspectives semblent assez positives pour le futur.

Vous savez que de plus en plus, et en fait dans mon coin en particulier et ailleurs, en Colombie-Britannique et dans différentes régions du Québec, comme en Abitibi, le Saguenay-Lac-St-Jean et au sein de la forêt boréale, les communautés autochtones sont dans ces régions, et leur façon traditionnelle est utilisée. Ils ont les ressources, mais selon les anciennes traditions la chasse et la forêt étaient utilisées pour leurs besoins, telle la fabrication de canots, et ainsi de suite. Depuis un certain nombre d'années, et suite évidemment aux invitations et aux influences des leaders

such as logging. In some cases, partnerships have been established. Unfortunately, those partnerships deal with forest development or value added industries. In my area, Aboriginal people have little opportunity to get involved in development, unless I am mistaken. This may not be the case throughout Canada. You know what happens with Aboriginal communities when there is a change in their way of life and everybody urges Aboriginal people to get into the mainstream and participate in the economic activity of the country. When we want to do something, however, there is not much room for us.

Are the departments in charge of forests doing something in that respect? Are those departments asking those who are already present in that industry to understand that the Aboriginal people who did not take that place before now have a place in that industry and it is something that people will have to get used to.

On social welfare, Aboriginal people will eventually be taking a stand. Is something being done in that respect in Canada? Is there an awareness?

I know that things are being done at the Department of Indian Affairs, but I am talking about other departments. I know what the responsibilities of Indian Affairs are.

[English]

Mr. Ketcheson: Senator, I would like to speak to two initiatives for which I have responsibility that certainly bear directly on your question.

The first one is of a federal program called the First Nations Forestry Program, which is co-sponsored by the Department of Indian Affairs and Northern Development and the Canadian Forest Service. This program is designed to work with aboriginal peoples on capacity building related to forestry. It is very good in the sense that there is tremendous participation. It is a decentralized program in that we have tried to organize ourselves in such a way that we can be responsive to aboriginal peoples across the country in the context of their circumstances and their particular needs, recognizing your point that there is tremendous variability within that population.

This program is not large in terms of federal dollars being spent. That figure is approximately \$5 million a year. However, it is a large program in terms of participation in total expenditures because it draws partners to the programs, and that raises the amount of dollars to approximately \$15 million to \$20 million a year.

There are many challenges. We must find a way to work with aboriginal peoples at the community and regional levels to help them bridge the gap from where they were to where they want to be.

This program is about to receive recognition from the government as being an excellent program. That makes me proud

autochtones, les autochtones commencent à prendre une certaine place dans l'exploitation de la forêt, telle la coupe du bois. Dans certains cas il y a des partenariats qui s'organisent. Malheureusement en fait, ceux-ci s'aventurent dans l'exploitation de la forêt ou l'industrie à valeur rajoutée. Dans ma région il n'y a pas de place pour les autochtones actuellement pour l'exploitation, à moins que je ne me trompe. C'est n'est peut-être pas le cas partout à travers le Canada. Vous connaissez la situation des communautés autochtones où il y a une modification du mode de vie et où tout le monde en fait invite les autochtones à s'intégrer et à participer à la vie économique du pays. Par contre, quand on veut faire un pas ou qu'on veut faire quelque chose, il n'y a pas beaucoup de place pour nous.

Est-ce que les ministères responsables des forêts font quelque chose dans ce sens? Ces ministères demandent-ils à ceux qui sont déjà dans l'industrie de faire une certaine éducation à l'effet que les autochtones qui, de toute façon n'avaient pas pris la place auparavant, qu'il y a une place pour eux maintenant et qu'il faudra s'y habituer.

Des prestations du bien-être social éventuellement il y aura une prise de position par les autochtones. Est-ce qu'il y a quelque chose qui se fait dans ce sens au pays? Y a-t-il une prise de conscience?

Je sais qu'au ministère des Affaires indiennes, on agit, mais je parle des autres ministères. Je connais la responsabilité des ministères des Affaires indiennes.

[Traduction]

M. Ketcheson: Sénateur, je voudrais vous parler de deux initiatives dont je suis responsable et qui peuvent se rapporter directement à votre question.

Il y a tout d'abord un programme fédéral appelé le Programme de foresterie des Premières nations, qui est coparrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord et le Service canadien des forêts. Ce programme est conçu pour renforcer la capacité des peuples autochtones en matière de gestion forestière. C'est un excellent programme en ce sens qu'il y a une participation extraordinaire. Il est décentralisé et nous avons essayé de nous organiser de façon à pouvoir répondre aux demandes des autochtones dans tout le pays selon leurs circonstances et leurs besoins particuliers, sachant, comme vous l'avez dit, qu'il y a de très grandes différences au sein de cette population.

Le programme n'est pas très important du point de vue des sommes qu'y consacre le gouvernement fédéral. Le chiffre est d'environ 5 millions de dollars par an. Mais c'est un grand programme sur le plan de la participation aux dépenses totales parce qu'il compte un grand nombre de partenaires, de sorte que la somme est en fait d'environ 15 à 20 millions de dollars par an.

Il y a de nombreux défis à relever. Nous devons réussir à travailler avec des autochtones aux niveaux communautaire et régional pour les aider à faire la transition vers la situation à laquelle ils veulent arriver.

Ce programme est sur le point d'être primé pour son excellence par le gouvernement. J'en suis fier car mes collaborateurs

because my staff will receive their due recognition. If you would like more information on the program we could provide that.

The second program is the Canadian Model Forest Program. The model forest program was set up in the early 1990s. We have 11 model forests in Canada. We started out with 10, and we now have 11. The program was set up to pursue the idea of sustainable forest management at the local level. This program sponsors, to some degree, a partner on developing approaches to sustainable forestry where all of the stakeholders who have an interest in that forest have the opportunity to come to the table and work together.

With regard to aboriginal people, two dimensions of this program are important. The program was renewed three years ago. Part of the process of renewal involved key stakeholders in forestry who were not well represented in that program. The first thing we did was run a special competition for an aboriginal-led model forest. We invited proposals, and I believe we received a dozen or so. We selected a model forest, which was the Waswanipi Cree Forest Program, run by the James Bay Cree. It is a project that deals directly with your point: How do you look at forests? How do you look at the value in forests? How do you bring together all of the interested parties? The partners in that model forest are a couple of large forest companies and the Waswanipi community. There is a company there that is co-owned by the community and a couple of companies. It is a good example of trying to bring that community, in the context of the model forest, into this discussion about to deal with forests from an aboriginal and non-aboriginal perspective. The issues you raise related not only to forest management but to traditional values, other products, et cetera, all of which get attention in that particular forest.

The second initiative under the model forest program is a national initiative, which is, again, designed to work across the network for us on projects related to aboriginal use of forests and needs in forestry. At this point 8 of the 11 forests have a very strong aboriginal partnership component in their projects. This is a long and at times very difficult topic to pursue, but these two projects are good examples of how the government has tried to address some of the issues that you raise. I do not want to overrate them because it is a major issue. However, they are good projects and we would certainly be more than pleased to provide you with more information on them.

Ms Bresolin: Two other programs that Industry Canada, under our minister, deals with are Aboriginal Business Canada and Canada Economic Development in Quebec. We provide a large amount of sector input and advice when submissions or proposals to work with aboriginal peoples come to our department. Much of the interest that comes in relates to the forestry world.

recevront la récompense qu'ils méritent. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur ce programme, nous pouvons vous en fournir.

Le deuxième programme, c'est le Programme canadien des forêts modèles. Le programme des forêts modèles a été mis sur pied au début des années 90. Nous avons 11 forêts modèles au Canada. Nous avons commencé avec 10, et nous en avons maintenant 11. Ce programme a été mis sur pied pour poursuivre au niveau local l'idée d'une gestion durable de la forêt. On parraine dans une certaine mesure un partenaire chargé d'élaborer des formules de gestion durable de la forêt en donnant à toutes les parties prenantes dans cette forêt l'occasion de se réunir et de travailler ensemble.

En ce qui concerne les peuples autochtones, deux aspects de ce programme sont importants. Il a été renouvelé il y a trois ans. Ce renouvellement a consisté en partie à faire participer des intervenants qui n'étaient pas bien représentés jusque-là dans le programme. Pour commencer, nous avons organisé un concours spécial de forêt modèle dirigée par des autochtones. Nous avons demandé qu'on nous présente des propositions, et je crois que nous en avons reçu une douzaine. Nous avons choisi une forêt modèle, le Programme forestier Waswanipi Cree, que dirigent les Cris de la baie James. C'est un projet qui répond exactement à la question que vous posiez: comment considère-t-on les forêts? Comment considère-t-on la valeur des forêts? Comment réunit-on tous les intéressés? Les partenaires de cette forêt modèle sont quelques grandes compagnies d'exploitation forestière et la communauté Waswanipi. Il y a une entreprise qui est détenue en copropriété par la communauté locale et quelques entreprises. C'est un bon exemple d'effort pour inciter cette communauté, dans le contexte d'une forêt modèle, à discuter de la gestion des forêts d'un point de vue autochtone et d'un point de vue non autochtone. Les raisons que vous soulevez concernent non seulement la gestion des forêts mais aussi les valeurs traditionnelle, les autres produits, et cetera, tous ces aspects dont on tient compte dans cette forêt particulière.

La deuxième initiative du programme de forêts modèles est une initiative nationale que nous voulons mener là aussi sur l'ensemble du réseau, et qui vise des projets liés à l'utilisation des forêts par les autochtones et à leurs besoins en matière de foresterie. À ce stade, les projets menés dans huit des 11 forêts comportent un très important élément de partenariat autochtone. C'est une entreprise de longue haleine et parfois très délicate, mais ces deux projets sont de bons exemples des réponses que le gouvernement a essayé d'apporter aux questions que vous posez. Je ne veux pas être trop enthousiaste car c'est une question importante, mais ce sont néanmoins de bons projets et nous nous ferons un plaisir de vous fournir plus d'information à leur sujet si vous le souhaitez.

Mme Bresolin: Les deux autres programmes dont s'occupe Industrie Canada, sous la direction de notre ministre, sont Entreprise autochtone Canada et Développement économique Canada pour les régions du Québec. Nous proposons de nombreux avis et informations du secteur forestier lorsqu'on soumet à notre ministère des propositions de collaboration avec les peuples

Probably 50 per cent of the business with aboriginal peoples is in the forest sector.

We meet with the provinces and the industry from time to time to keep up to date with what is happening. A couple of companies who have been to see us lately are Weherhaeuser and Tembec. Weherhaeuser has a large initiative in Saskatchewan. Tembec is trying to do the same thing in Manitoba with a band of 16. They are calling it "16 Bands." The Province of Saskatchewan has been very forward looking in working with Weherhaeuser, in particular, in developing large facilities.

[Translation]

Senator Gill: I appreciate the efforts that are being done, as I said at the beginning. The other aspect of working with Aboriginal people, and this is what you mentioned when you talked about the Waswanipi forest, I agree with the situation but I want to stress that we have to develop a new culture in our country. Instead of looking at Aboriginal people as people who may be unable to take part in the economic development of our country, I would like non-Native people to be more open and understand that it might be beneficial for non-Aboriginal people to have Aboriginal partners, and to work with people who will use, develop and preserve the forests. I would like us to move in that direction, not considering Aboriginal people as a problem, but rather as stakeholders in economic development. This is what I would like to work on, and the various departments as well.

My other question will deal with quotas. I am a layman in that respect. We heard earlier that Americans — takeovers and mergers are carried out mostly by Americans, and some are taking place in my region — are buying sawmills. How do we deal with them? The Americans buy those sawmills because a large part of our exports go to the United States. They are the buyers of our products, and soon they will be the producers.

How can we establish quotas if the buyers are also the owners? They are becoming the owners of many forest facilities and businesses. I have a problem with that aspect of those deals.

Obviously there is no room for Aboriginal people on the export side. I know a place where there is a partnership with Kruger and where the Aboriginal people cannot export. There is no room for them on the market while we are trying to create jobs at home. I would like to hear some explanation about that.

[English]

Mr. Dowswell: I will try to respond to some of your points, senator.

The mergers that are taking place, particularly in the last year or two, are introducing another new dynamic into the softwood lumber discussion. Five years ago, the level of U.S. ownership in Canada was less, and, where it existed, the result was a tendency toward neutrality of those companies in the sense that they were

autochtones. C'est surtout le domaine forestier qui intéresse les entrepreneurs. Le secteur forestier représente probablement 50 p. 100 des activités commerciales menées avec les autochtones.

Nous avons de temps à autre des rencontres avec les représentant des provinces et du secteur pour faire le point. Weherhaeuser et Tembec sont deux des entreprises qui sont venues nous rencontrer récemment. Weherhaeuser a un vaste projet en Saskatchewan. Tembec essaie de faire la même chose au Manitoba avec un groupe de 16 bandes. Ils appellent cela «Les 16 bandes». La Saskatchewan est très favorable à la collaboration avec Weherhaeuser, en particulier, pour mettre en place de grosses exploitations.

[Français]

Le sénateur Gill: J'apprécie les efforts qui se font maintenant, comme je l'ai mentionné au début. L'autre aspect de travailler avec les autochtones, et c'est ce que vous avez mentionné quand vous avez parlé de la forêt de Waswanipi, je suis d'accord avec la situation, mais je veux insister surtout sur le fait qu'il y a une nouvelle culture qu'il faut développer au pays. Au lieu de voir les autochtones dans leur région comme des gens peut-être incapables de prendre part au développement économique du pays, j'aimerais qu'il se fasse des ouvertures du côté non autochtone pour expliquer que ce serait peut-être rentable pour les non-autochtones d'avoir des partenaires parmi les autochtones, et d'avoir des gens qui vont exploiter, développer et conserver la forêt. C'est cet aspect que j'aimerais qu'on développe, et non pas voir les autochtones comme un problème mais comme une partie prenante au développement économique. C'est sur cet aspect que je voudrais travailler et les ministères aussi.

Mon autre question serait sur les quotas. Je suis profane dans ce domaine. On a mentionné tantôt que les Américains — surtout les Américains qui font des acquisitions et des fusions, et il y en a dans ma région — achètent des moulins à scie. Comment fait-on pour transiger? Les Américains sont acheteurs parce qu'il y a une grande partie de nos exportations qui s'en vont aux États-Unis. Ils sont les demandeurs, les acheteurs, et tantôt ils vont être les producteurs.

Comment doit-on établir les quotas si les acheteurs sont aussi les propriétaires? Ils deviennent propriétaires de beaucoup d'installations forestières et d'exploitation. J'ai un problème avec cet aspect des transactions.

Il est évident qu'il n'y a pas de place pour les exportations pour les autochtones. Je connais un endroit où il y a des partenaires avec Kruger et où les autochtones ne peuvent pas exporter. Il n'y a pas de place sur le marché alors qu'on essaye de créer des emplois chez nous. J'aimerais avoir un peu d'explication là-dessus.

[Traduction]

M. Dowswell: Je vais essayer de répondre à quelques-unes de vos questions, sénateur.

Les fusions qui se produisent en particulier depuis un an ou deux sont en train de créer une nouvelle dynamique dans le débat sur le bois d'oeuvre. Il y a cinq ans, les Américains possédaient moins d'entreprises au Canada, et quand c'était le cas, on constatait une certaine tendance à la neutralité de ces entreprises

both sides of the border so they were torn as to which way they would go. With the number of mergers that are happening this year, those companies are re-examining their stances. They have not yet come to a firm conclusion. However, we find that, in Canada, several of them are more active in attempting to find a more amicable solution. It will be determined over the next year whether or not that will be achieved.

In terms of the aboriginal issue, particularly in Quebec, we are aware of the situation from the number of representations. We worked very closely with the AMBSQ last summer. As you know, in quota terms, it is fully allocated. There is no drawer full of quotas in my office that we can distribute easily, without taking something away from someone else.

With the AMBSQ we have worked out what we call the "bonus" quota. We earn a certain amount of extra quota when the U.S. price is above a certain level for each quarter. Beginning last summer, we were earning those bonuses. We worked with the AMBSQ on a generic plan. We were not trying to signal only aboriginals, but they get captured in it because they tend to be the smaller participants who do not have high quota levels. We put in a program to which the full committee of the AMBSQ, which is 99 per cent of Quebec industry, agreed. We proposed taking their share of the quota and distributing it to those companies that have quota-to-sales ratios below 50 per cent in inverse pro rata ratio.

The result is that you are rewarding those with low quotas. We have been earning those bonus quotas from last summer until now. The Quebec industry has shown a great deal of solidarity with that group of companies, and has continually distributed those bonuses to them. I understand that this has been very well received among the companies in Quebec. That has been a major help in bridging this.

It does not solve the problem but, in a transactional and immediate sense, it has done a great deal for these companies.

On the business side, as you know better than I, in Quebec at this time a large number of aboriginal or other smaller mills are in joint ventures or joint operations with larger mills. We have encouraged that transactions take place through quota transfers with those mills. Sometimes that works better than other times. We have attempted to encourage that in the short term.

[Translation]

Senator Gill: I would like to thank the departments. Despite all my concerns, we are seeing a lot of progress.

[English]

Senator Stratton: Mr. Ketcheson and Ms Bresolin, thank you for your excellent presentations.

dans la mesure où elles étaient installées des deux côtés de la frontière et par conséquent tiraillées entre les deux bords. Avec toutes les fusions qui se produisent cette année, ces entreprises sont en train de revoir leur situation. Elles ne sont pas encore parvenues à une conclusion définitive. Toutefois, nous constatons qu'au Canada plusieurs d'entre elles essaient plus activement de trouver une solution à l'amiable. On verra d'ici un an si elles y parviendront.

Pour ce qui est de la question autochtone, notamment au Québec, nous connaissons bien la situation compte tenu de toutes les interventions que nous avons entendues. Nous avons collaboré étroitement avec l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, l'AMBSQ, l'été dernier. Comme vous le savez, la répartition des quotas est complète. Je n'ai pas dans mon bureau un tiroir plein de contingents qu'on pourrait distribuer sans retirer quelque chose à quelqu'un d'autre.

Avec l'AMBSQ, nous avons élaboré ce que nous appelons le contingent «prime». Nous gagnons une certaine quantité de contingents supplémentaires quand le prix américain dépasse un certain niveau pour chaque trimestre. À partir de l'été dernier, nous avons commencé à gagner ces primes. Nous avons travaillé avec l'AMBSQ sur un plan générique. Nous ne visons pas seulement les Autochtones, mais ils sont intégrés à ce plan car ce sont en général de petits participants qui n'ont pas des niveaux de contingents très élevés. Nous avons élaboré un programme qui a été approuvé par le comité complet de l'AMBSQ, qui est composé à 99 p. 100 de représentants de l'industrie au Québec. Nous leur avons proposé de prendre leur part des contingents et de la distribuer en proportion inverse aux entreprises qui ont un rapport contingents-ventes inférieur à 50 p. 100.

En conséquence, on récompense ceux qui ont des contingents faibles. Nous gagnons ces contingents primes depuis l'été dernier. L'industrie du Québec a manifesté beaucoup de solidarité vis-à-vis de ce groupe d'entreprises et n'a pas cessé de leur distribuer ces primes. Je crois que ce programme a été très bien accueilli par les entreprises du Québec. Il a constitué un excellent élément de transition.

Cela ne règle pas le problème, mais dans l'immédiat, sur le plan commercial, cela a beaucoup aidé ces entreprises.

Sur le plan des affaires, comme vous le savez mieux que moi, au Québec en ce moment un grand nombre de scieries autochtones ou d'autres petites scieries sont exploitées en coparticipation ou en collaboration avec de plus grosses entreprises. Nous avons encouragé les transactions par transfert de contingents avec ces scieries. Cela marche mieux dans certains cas que dans d'autres. Nous avons essayé d'encourager cela à court terme.

[Français]

Le sénateur Gill: J'aimerais remercier les ministères. Malgré mes préoccupations il y a beaucoup de progrès qui se fait.

[Traduction]

Le sénateur Stratton: Monsieur Ketcheson et madame Bresolin, merci pour vos excellents exposés.

I would like to explore how we can be more competitive internationally. Ms Bresolin, is Forintek a Crown corporation or a private corporation?

Ms Bresolin: It started its life as a government research facility and it is now a cooperative arrangement. It is private-sector led. NRCan contributes financially and two government departments sit on the board, but it is mainly a research institute aimed at solid wood products in the high technology end, private-sector led and run.

Senator Stratton: Do you believe that the best way of helping our forest products companies to compete internationally is to be at the leading edge?

Ms Bresolin: Member companies, which pay to belong, pay on their tonnage or shipments in production. They have a strong interest in seeing that Forintek is well managed and well run and develops products that work for them.

With cyclical downturns in the industry, members tend to drop off, which causes severe concern for the three research institutes in the sector. Through the last year, Mr. Ketcheson and I have worked with the institutes to help assure some funding for a few years until they are back up.

It is generally considered by the industry to be a good approach. Rather than being driven by a government agenda, their own interests are paramount.

Mr. Ketcheson: To add to that, competitiveness comes from many directions. In the first instance, probably the biggest driver, particularly in the commodity industry, is cost competitiveness. Having a good research base is an important element of that. Having companies that understand their business and are able to understand their competitors' advantages and disadvantages, as well as their own, is a major factor. Having a good resource to be able to produce good products is also a major factor.

In that context, the Canadian lumber industry is very good. The sawmills in western Quebec are the fastest and best sawmills in the world. There are no sawmills like them in the world. That does not mean that they are the most profitable, but technologically and cost effectively they are very competitive.

The other dimension I would mention is markets. The U.S. in a sense, is an easy market, which makes the softwood lumber agreement painful. We know how to do business there. We have done business there for a long time. They are like us in terms of that business. We know how to compete with them and we do a very good job of it — too good for their liking.

However, it is a competitive world. We need to find ways to secure and strengthen our entry into the Japanese market, which poses different challenge for us. The Asian market, outside of Japan, is a non-traditional wood market. Those people will buy houses. They will upgrade housing. They will be looking for

J'aimerais maintenant essayer de voir comment nous pouvons être plus compétitifs au plan international. Madame Bresolin, Forintek est une société d'État ou une entreprise privée?

Mme Bresolin: Au début, c'était un établissement de recherche du gouvernement, et c'est maintenant une entreprise coopérative, dirigée par le secteur privé. NRCan l'aide financièrement et deux ministères sont représentés au conseil d'administration, mais c'est principalement un institut de recherche géré par le secteur privé qui s'intéresse aux utilisations du bois massif dans la technologie de pointe.

Le sénateur Stratton: Vous pensez que la meilleure façon d'aider nos entreprises de fabrication de produits forestiers à affronter la concurrence internationale, c'est d'être à la pointe du progrès?

Mme Bresolin: Les entreprises membres, qui paient pour appartenir à Forintek, versent un pourcentage de leur tonnage ou de leurs expéditions. Elles ont tout intérêt à ce que Forintek soit bien gérée et mette au point des produits intéressants pour elles.

Comme l'industrie connaît des difficultés cycliques, certains de ses membres disparaissent, ce qui inquiète beaucoup les trois instituts de recherche de ce secteur. Tout au long de l'année dernière, M. Ketcheson et moi-même avons travaillé avec ces instituts pour essayer d'assurer leur financement pendant quelques années jusqu'à ce que la situation se redresse.

Dans l'ensemble, les représentants de l'industrie considèrent que c'est une bonne démarche. Plutôt que d'être guidées par un programme gouvernemental, ils estiment que ce sont leurs intérêts qui comptent par-dessus tout.

M. Ketcheson: J'ajoute que la concurrence vient de toutes sortes de directions. Tout d'abord, le facteur le plus important, en particulier dans l'industrie des produits, c'est la compétitivité des coûts. Pour cela, il est essentiel d'avoir une bonne base de recherche. Il est important que les entreprises comprennent bien leur secteur d'activité et connaissent les avantages et les handicaps de leurs concurrents, ainsi que les leurs propres. Il est aussi important de disposer d'une bonne ressource pour pouvoir produire de bons produits.

À cet égard, l'industrie du bois au Canada est en excellente posture. Les scieries de l'ouest du Québec sont les plus rapides et les meilleures au monde. Il n'en existe pas de pareilles ailleurs au monde. Cela ne veut pas dire qu'elles sont les plus rentables, mais en matière de technologie et de coût, elles sont très concurrentielles.

L'autre dimension que je veux mentionner, ce sont les marchés. Les États-Unis sont un marché relativement facile, et par conséquent l'accord sur le bois d'oeuvre est ennuyeux. Nous savons comment commercer avec les Américains. Nous le faisons depuis longtemps. Ils fonctionnent comme nous. Nous avons comment les affronter sur le marché de la concurrence et nous le faisons très bien, trop bien même à leur goût.

Mais nous vivons dans un monde de concurrence. Il faut trouver des moyens d'assurer et de renforcer notre présence sur le marché japonais, qui constitue un défi tout à fait différent. Le marché asiatique, en dehors du Japon, est un marché du bois non traditionnel. Ce sont des gens qui achètent des maisons. Ils vont

characteristics that we can deliver, if we can find a way to deal with them.

To some degree, there is a role for government, as well as the private sector. The government has a role to play in institutional constraints to trade related to codes and standards, for instance, and we need to be situated to deal with that.

An example is Taiwan, which has suddenly become extremely interested in platform frame construction because of earthquakes which have caused much of their housing to collapse. Taiwan does not have a building code. Canadian interests, through the industry, through Canada Mortgage and Housing, are working with the Taiwanese on developing a code. That is not a challenge only for industry; it is a challenge for industry and government.

There are many ways of growing markets being competitive around the world.

Senator Stratton: At least one company in Manitoba that exports pre-fab housing suffered dramatically with the drop-off. Do you have any knowledge of that market bouncing back? I see that as a wonderful way of selling the whole package, and there is potential for huge growth in that market.

Ms Bresolin: I do not know the company specifically, but there has been a market increase in exports of pre-fab housing along the border states. Much of this has been building-code related. We work closely with a number of American states specifically to ensure that the houses that are prefabricated here and sold in the United States meet their codes and standards. It is ongoing.

Senator Stratton: I know of one company that exports to Japan.

Ms Bresolin: Is that company called Neufab?

Senator Stratton: I think that is the name. I see that as a wonderful way to present the package. I hope that we do everything that we possibly can to reinforce that for both high tech products. Combined as a complete package, it is a wonderful entry into the market, if you can develop a standard that will allow us to get in ahead of most other countries.

Ms Bresolin: You are right. The nature and size of the export product makes it more difficult, which is why the market across the U.S. border is better, but we are developing markets in Japan. There is a lot of competition from the Scandinavians. Once the product is loaded onto a ship, it does not cost that much more to send it from Scandinavia than it does from Canada. They have a high-quality product that we must compete with.

We have a Trade Team Canada Sector for building products, and prefab housing is one of the focuses of that. The three country markets that we look at are Germany, the United States and Japan.

améliorer leur logement. Ils vont rechercher certaines choses que nous pourrions leur fournir si nous trouvons le moyen de nous entendre avec eux.

Sur ce plan, le gouvernement a un rôle à jouer comme le secteur privé. Le gouvernement peut intervenir au niveau des obstacles institutionnels au commerce que créent les codes et les normes, par exemple, car nous devons pouvoir surmonter ces obstacles.

Je citerais par exemple Taïwan, qui s'intéresse tout d'un coup à la construction de maisons à charpente à plate-forme à cause des tremblements de terre qui ont provoqué l'effondrement d'un très grand nombre de maisons. Il n'y a pas de code du bâtiment à Taïwan. Les Canadiens, par le biais des représentants de notre secteur, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, travaillent avec les Taiwanais à l'élaboration d'un code. Ce n'est pas un défi uniquement pour l'industrie, c'est un défi pour l'industrie et pour le gouvernement.

Il y a beaucoup de possibilités de progresser sur les marchés du monde si nous sommes compétitifs.

Le sénateur Stratton: Au moins une entreprise du Manitoba qui exporte des maisons préfabriquées a souffert énormément de la baisse. Savez-vous s'il y a une reprise de ce marché? Je pense que c'est fantastique de vendre un ensemble complet, et qu'il y a un potentiel de croissance colossale de ce marché.

Mme Bresolin: Je ne connais pas cette entreprise particulière, mais les exportations de maisons préfabriquées vers les États frontaliers ont augmenté. Une bonne partie de cette progression a été liée au code du bâtiment. Nous travaillons en collaboration étroite avec un certain nombre d'États américains pour nous assurer que les maisons préfabriquées ici et vendues aux États-Unis sont conformes à leurs codes et à leurs normes. Cela se fait constamment.

Le sénateur Stratton: Je connais une entreprise qui exporte au Japon.

Mme Bresolin: Est-ce que ce serait Neufab?

Le sénateur Stratton: Je crois que oui. Je pense que c'est une façon remarquable de présenter un produit d'ensemble. J'espère que nous faisons tout ce que nous pouvons pour consolider cet élan pour les deux produits de technologie de pointe. Avec un produit complet, on a une ouverture extraordinaire sur le marché si l'on peut élaborer une norme qui va nous permettre de nous implanter sur ce marché avant la plupart des autres pays.

Mme Bresolin: Vous avez raison. Vu la nature et la taille du produit que nous exportons, c'est plus difficile, et c'est pour cela que nous avons plus de facilité avec le marché américain, de l'autre côté de notre frontière, mais nous progressons sur le marché japonais. Nous avons beaucoup de concurrence de la part des Scandinaves. Une fois que le produit est chargé à bord d'un bateau, cela ne coûte pas beaucoup plus cher de l'expédier au Japon depuis la Scandinavie que depuis le Canada. Ils nous concurrencent avec un produit de haute qualité.

Nous avons à Équipe Canada un secteur axé sur les produits de construction, notamment les logements préfabriqués. Les trois marchés que nous visons sont l'Allemagne, les États-Unis et le

It is one of a number of products that are a particular focus of that group. In fact, the co-chair of that committee with me is the head of the Manufactured Housing Institute of Canada, so we do have a particular focus.

Senator Fairbairn: In reference to the question from Senator Gill on the mergers and acquisitions, I think Mr. Ketcheson said that there was a great deal of emotion surrounding the issue of forests. Canada is a vast country with a huge natural forest that we are told other countries, having done in their own forests many years ago, would like us to keep for the benefit of world science and development. Also, we have a tiny population. Thus, when you talk to us about the mergers and acquisitions, with the exception as you note of Abitibi-Consolidated, it is a one-way street. We have watched, especially in the last year or so, some extraordinary developments in Canada. There is, in a sense, an historic element to this, and in many respects we are dealing often with historic families. I have good friendships within the Macmillan family, and certainly this was not just a cut and dried, dollars and cents business deal: there was a great keel of pain and anguish involved as well.

We can, as a country, control these giants — these new entities — with regulations. We can control them also with rules and trade agreements. However, if this is the pattern, what about national goals in the forest industry? How effective will our position as a country be, through our provincial and federal governments, when these corporate giants, who are not of our culture, our history or our country, have control over one of our very large industries? Or is it just a question of a buck is a buck, and the marketplace rules? How will we be able to continue to ensure that we develop and move our industry the way as a country we would wish to when the agents within that industry are these huge multinationals?

Ms Bresolin: A dollar is not a dollar.

Senator St. Germain: That is right.

Senator Fairbairn: My friend will have a supplementary question to this one.

Ms Bresolin: It is certainly of interest to our department, and we work closely with the people in the industry review regarding competitiveness when a foreign investment application is made. The bottom line is that there has to be seen to be net benefit to Canada. We are focusing right now on the forest sector, relative to foreign direct investment, and it is required that they keep a head office in Canada. If a Canadian company is purchased, merged or acquired, the head office must remain in Canada. There must be a commitment that R&D will continue to be done in Canada. Membership in the research institutes — at least for the entity being acquired — must be maintained. We try to get the company that is purchasing or acquiring the Canadian company to bring themselves into membership in research institutes. For interest, foreign direct investment into Canada last year was smaller than out. We invested in a larger way outside of Canada than inside Canada.

Japon. Ces logements préfabriqués sont l'un des produits sur lesquels se concentre ce groupe. En fait, le coprésident de ce comité avec moi est aussi le directeur du Manufactured Housing Institute of Canada, par conséquent nous nous intéressons particulièrement à ce domaine.

Le sénateur Fairbairn: À propos de la question que le sénateur Gill a posée au sujet des fusions et des acquisitions, je crois que M. Ketcheson a dit que la question des forêts suscitait des émotions profondes. Le Canada est un grand pays avec d'énormes forêts naturelles que d'autres pays, qui ont rasé leurs propres forêts il y a des années, voudraient paraît-il nous voir conserver pour le bien de la science et du développement mondial. En plus, nous avons une toute petite population. Donc, quand on parle de fusions et d'acquisitions, à l'exception d'Abitibi-Consolidated que vous avez mentionné, c'est toujours dans le même sens que cela se passe. Nous avons assisté, en particulier depuis un an environ, à des changements extraordinaires au Canada. C'est en quelque sorte un phénomène historique, qui touche bien souvent des familles historiques. Je suis bien ami avec la famille Macmillan, et dans ce cas, il ne s'agissait pas d'une pure et simple transaction commerciale: il y avait aussi toute une charge affective et tout un poids d'angoisse.

En tant que pays, nous pouvons contrôler ces géants, ces nouvelles entités, au moyen d'une réglementation. Nous pouvons aussi les contrôler au moyen de règles et d'accords commerciaux. Mais si c'est comme cela que les choses évoluent, que vont devenir nos objectifs nationaux pour l'industrie forestière? Que va pouvoir faire le Canada, par le biais de ses gouvernements provinciaux et fédéral, quand ces énormes sociétés, qui n'ont ni notre culture, ni notre histoire, ni notre appartenance à ce pays, auront pris le contrôle d'une de nos plus grandes industries? Ou doit-on considérer qu'un dollar est un dollar et que c'est au marché de décider? Comment allons-nous pouvoir continuer à diriger et à faire progresser notre industrie comme nous le souhaitons quand ces énormes multinationales en auront pris les rênes?

Mme Bresolin: Un dollar n'est pas un dollar, en l'occurrence.

Le sénateur St. Germain: C'est exact.

Le sénateur Fairbairn: Mon collègue aura une question supplémentaire.

Mme Bresolin: Quand nous recevons une demande d'investissement étranger, notre ministère s'y intéresse, et nous travaillons en collaboration étroite avec les représentants de l'industrie pour déterminer les paramètres de la concurrence. Disons en un mot qu'il faut que la transaction se traduise par un bénéfice net pour le Canada. Nous nous concentrons actuellement sur le secteur forestier et les investissements étrangers directs, et nous exigeons que les entreprises conservent un siège social au Canada. Si une entreprise canadienne est achetée, fusionne ou est absorbée par une société étrangère, le siège social doit demeurer au Canada. L'entreprise doit s'engager à poursuivre la R-D au Canada. La participation aux instituts de recherche — tout au moins la participation de l'entreprise qui est achetée — doit être maintenue. Nous essayons de convaincre l'entreprise qui achète cette société canadienne de devenir membre de ces instituts de recherche. À titre d'information, les investissements étrangers

Senator Fairbairn: In this industry?

Ms Bresolin: I do not know the details of the industry. It is a sensitive issue and we have just started compiling information on it by sector and across. I have global numbers only on foreign direct investment, but I do not have specific information. I do not think it is that one-way. There are Canadian companies buying American companies and investing in South America as well.

Senator St. Germain: The thing is, at half price, who will not buy? They are 50 cent dollars. Is there any talk within these departments about a North American currency? We get all this rhetoric from the so-called protectors of Canadian culture. We could lose all our industry and especially a main industry like forestry. We could say that the head office is sitting in Edmonton or Vancouver or wherever, but let's be honest: it is just cosmetic. If something is not done and the government monetary policy continues to do what it is doing — and this morning I heard that the dollar is dropping again because of interest rates — foreign interests will buy everything up. If we do not do something we will lose all of our industry to the Americans, because they have a great deal of buying power. We may be investing offshore, but I still think that it is a major concern. Is there any discussion about a North American currency? Are you hearing anything, or is that too political a question for you to answer?

Ms Bresolin: No, the North American currency has not been discussed in any of our deliberations.

One would think intuitively that the low Canadian dollar would have that sort of effect, but the Canadian dollar has been low for a number of years. These mergers and acquisitions only started last year. It is the competitiveness climate, the skilled labour in Canada, and the support of the government in the industry that are bringing foreign investment into Canada. We do not believe that it is just the low dollar. Our dollar is low only against the American dollar, not the European or Scandinavian currency.

Senator St. Germain: Who else counts?

Ms Bresolin: Acquisitions are not all being made by American companies. We have done research on this because that was the first question that was posed to us. We do not relate it to the Canadian dollar directly.

[Translation]

Senator Gill: I do not know if this was mentioned before, but do we have in Canada a national forest harvesting plan, for instance for logging?

Excluding areas reserved for wildlife protection and parks with native plants or even the boreal forest where trees take hundreds of years to grow, do we have a plan or does the situation change

directs au Canada l'an dernier ont été inférieurs aux investissements à l'étranger. Nous avons investi plus à l'étranger qu'au Canada.

Le sénateur Fairbairn: Dans cette industrie?

Mme Bresolin: Je n'ai pas le détail pour cette industrie. C'est une question délicate et nous venons seulement de commencer à rassembler des informations par secteur et pour l'ensemble de l'industrie. J'ai seulement les chiffres d'ensemble des investissements étrangers directs, mais je n'ai pas le détail. Je ne pense pas que cela se fasse toujours dans un seul sens. Il y a des entreprises canadiennes qui achètent des entreprises américaines et qui investissent aussi en Amérique du Sud.

Le sénateur St. Germain: Oui mais, à moitié prix, qui n'achèterait pas? Nous avons des dollars qui valent la moitié des leurs. Est-ce que l'on parle d'une devise nord-américaine dans ces ministères? Nous entendons tous ces beaux discours des soi-disant protecteurs de la culture canadienne, mais nous risquons de perdre toute notre industrie et en particulier une industrie de premier plan comme la forêt. On peut dire que le siège social est installé à Edmonton ou à Vancouver ou ailleurs, mais soyons francs, c'est de la poudre aux yeux. Si l'on ne fait rien et si le gouvernement maintient sa politique monétaire — et j'ai entendu dire ce matin que le dollar baissait encore à cause des taux d'intérêt — les étrangers vont tout acheter. Si nous ne faisons rien, les Américains vont absorber toute notre industrie parce qu'ils ont beaucoup plus de pouvoir d'achat. Nous investissons peut-être à l'étranger, mais je crois que c'est quelque chose de très préoccupant. Est-il question d'une devise nord-américaine? Est-ce que vous entendez parler ou est-ce que c'est une question trop politique pour vous?

Mme Bresolin: Non, il n'a pas été question d'une devise nord-américaine dans nos discussions.

Intuitivement, on s'attend à avoir ce genre de résultat avec un dollar canadien faible, mais cela fait maintenant des années que le dollar canadien est faible. Or, ces fusions et ces acquisitions n'ont commencé que l'année dernière. C'est le climat de concurrence, la main-d'œuvre spécialisée au Canada et l'appui du gouvernement à cette industrie qui attirent les investissements étrangers chez nous. Nous ne pensons pas que ce soit simplement la faiblesse du dollar. Notre dollar est faible face au dollar américain, mais pas face à la devise européenne ou aux devises scandinaves.

Le sénateur St. Germain: Est-ce que les autres comptent?

Mme Bresolin: Ce ne sont pas seulement les entreprises américaines qui acquièrent les nôtres. Nous avons fait des recherches à ce sujet parce que c'est la première question qu'on nous a posée. À notre avis, ce n'est pas directement lié au dollar canadien.

[Français]

Le sénateur Gill: Je ne sais pas si on a touché ce sujet, mais est-ce qu'on a au pays un plan national d'exploitation forestière, par exemple pour les coupes de bois?

En excluant les parties pour les parcs fauniques et les parcs où il y a de la flore ou même la forêt boréale où la pousse prend des centaines d'années, est-ce qu'on a un plan ou si cela change avec

with each new government? When the Liberals are in power, the plan goes one way, and when the Conservatives are elected, it goes another way? Do we have a specific plan?

I would give you the example of Quebec where we try to get a plan with Hydro-Québec to know where dams should be built. We wonder if dams are going to be built on all the rivers or if at some point some areas will become protected. Do we have a national plan to deal with the conservation of the resource or the harvesting of that resource?

[English]

Mr. Ketcheson: As you are aware, senator, under the Constitution, the responsibility for the management of public forest lands rests with the provinces. The fundamental issues of how those forests are managed, the regulatory regime, the governance of participation of the private sector on those public lands, all fall within the jurisdiction and competency of the provinces. The fundamental questions about how much, where, when, and what we do with it after it is used, rests with the province.

Having said that, we have a long tradition of cooperation in Canada in the context of national forest strategy. That goes back 20 years. The provinces came together with the federal government and other stakeholders to look at principles in respect of forest use and tried to establish goals and common understandings. To some significant degree, they have demonstrated that all of the jurisdictions and many of the shareholders and interest groups in forestry have a common vision for Canadian forestry. That, of course, is not a legislated regulatory document, it is a principle document which sets out a national goal or standard. It allows us as a country, particularly in international circumstances, to say that this is what we believe in as a country as it relates to forests and forest use.

The participants in that have a realistic approach in their participation, given that these policies and our implementation plans, and so on, are reviewed periodically and publicly. It becomes a report card to some degree, so that, if you are a province, company or other group, you do not approach it lightly, even though it is not a legislative vehicle. We have a national identity in terms of forests, as well as a national forests strategy and a group of common understandings as to how we think we should, as a nation, approach forestry and forestry issues, including industrial development. However, we also have a great respect for the Constitution and its provisions relative to the use of public lands.

chaque gouvernement? Lorsque les libéraux sont au pouvoir on poursuit le plan dans un sens et lorsque les conservateurs sont au pouvoir c'est une autre affaire? Est-ce qu'on a un plan arrêté?

Je vous donne l'exemple du Québec où on essaye d'avoir un plan d'Hydro-Québec pour savoir où construire des barrages. On se demande si les barrages seront construits sur toutes les rivières ou si à un moment donné certains secteurs et terrains seront protégés. Est-ce qu'on a un plan national concernant la conservation de la ressource ou l'exploitation de la ressource?

[Traduction]

M. Ketcheson: Comme vous le savez, sénateur, en vertu de la Constitution, ce sont les provinces qui ont la responsabilité de la gestion des terres forestières publiques. Toutes les questions fondamentales de gestion de ces forêts, le régime de réglementation, la gestion de la participation du secteur privé, tout cela relève de la compétence des provinces. C'est aux provinces de répondre aux questions fondamentales: combien, où, quand, et que ferons-nous ensuite?

Cela dit, nous avons une longue tradition de coopération au Canada en matière de stratégie forestière nationale. Cela remonte à 20 ans. Les provinces se sont réunies avec le gouvernement fédéral et les autres intervenants pour examiner les principes de l'utilisation des forêts et essayer de fixer des objectifs et de trouver des terrains d'entente. On a ainsi montré assez clairement que toutes les autorités et une grande partie des actionnaires et des groupes d'intérêt avaient une vision commune de la forêt canadienne. Il ne s'agit évidemment pas d'un règlement législatif, c'est un simple document de principe qui énonce une norme ou un objectif national. Cela nous permet, notamment dans des contextes internationaux, de dire que telle est notre conception de la forêt et de son exploitation au Canada.

Les participants à cette entreprise l'abordent avec réalisme car ces politiques et nos plans de mise en oeuvre etc. font l'objet de révisions publiques périodiques. C'est une espèce de fiche de rendement, de sorte que si vous êtes une province, une entreprise ou un groupe quelconque, vous ne prenez pas ce document à la légère, même si ce n'est pas un instrument législatif. Nous avons une identité nationale en matière de forêts, nous avons une stratégie nationale et un ensemble de principes communs qui régissent la façon dont notre pays doit aborder les problèmes forestiers, y compris le développement industriel. Toutefois, nous avons aussi un profond respect pour la Constitution et ses dispositions relatives à l'utilisation des terres publiques.

[Translation]

Senator Gill: I have one supplementary. In fact, I think it is not by chance that there is no problem. You want to accommodate people because there is a real issue, and there is a common understanding on a national forest strategy with the provinces.

In other areas, there are management criteria and standards. Provinces deal with the management of some resources or some services under specific standards, but in the area of forestry, this is not done. In other words, no standards are imposed upon the stakeholders. There are discussions with the provinces. Is that it? Yes?

[English]

Mr. Ketcheson: Yes. The use of forest is a complex topic. Where does the national interest and perception come into line with the constitutional responsibilities? In terms of federal-provincial relations in forestry, and I do not wish to be naive here but, there are good relations and understandings of what the common goals and objectives are, based on a long tradition of dialogue, partnership and respect for the institutions that we live and work with. I believe that the record is pretty good. It is not like health care in the sense that you have different partnerships based on jurisdiction or based on financial contributions. It is less a regulatory relationship, and one can trivialize it, however, we have a long tradition — we are in our fourth generation of national forest strategy.

In a country as complex as this one, we are not doing too badly. There are many countries in the world who are looking to us. The Australians, for example, copied our approach to national forest strategy because their allocation of constitutional powers is similar to ours. We are doing well, given what we are in forestry, with a common vision.

The Chairman: Thank you. I have a questions or two for Ms Bresolin which relate to trends, for Ms Bresolin.

First, Mr. Ketcheson indicated in his report that the U.S. is the largest lumber producer at 27 per cent and Canada is second at 21 per cent. We talked about enhanced product development. What are the ratios, if we have the numbers, of enhanced products produced in the United States versus Canada?

Second, and this is a difficult question because it is asking you to look into the future but, have you made any projections on the trends we will see with consolidation or further globalization of the industry? We certainly have seen a trend in the last several years. Have we any ability to project that?

Ms Bresolin: We have not done any projections. It is too new a phenomenon to know what will happen in the future. However, we know that a number of Canadian companies are looking to merge, which would create a larger Canadian presence

[Français]

Le sénateur Gill: J'ai une question supplémentaire. En fait, j'imagine que s'il n'y a pas de problème, ce n'est pas par complaisance. Si on veut accommoder les gens, c'est parce que c'est réel et qu'on réussit à s'entendre sur une stratégie nationale avec les provinces concernant les forêts.

Dans d'autres domaines on a des critères, des standards ou des normes pour permettre la gestion. Les provinces s'occupent de la gestion de certaines ressources ou de certains services à l'intérieur des normes mais dans le domaine de la foresterie, cela ne se fait pas. En fait d'acceptation, il n'y a pas de normes d'imposées, autrement dit. On en discute avec les provinces. Est-ce cela? Oui?

[Traduction]

M. Ketcheson: Oui. L'exploitation des forêts est un domaine complexe. Où se situent les intérêts nationaux et les perceptions nationales par rapport aux responsabilités constitutionnelles? Pour ce qui est des relations fédérales-provinciales dans le domaine forestier, sans vouloir être trop naïf, je dirais qu'il y a de bonnes relations et une bonne entente sur des objectifs communs, grâce à une longue tradition de dialogue, de partenariat et de respect de nos institutions. Je pense que le bilan est assez bon. Ce n'est pas comme la santé où il y a différents partenariats selon les secteurs de compétence ou les contributions financières. C'est moins un rapport de réglementation, et l'on peut considérer que c'est quelque chose de secondaire, mais nous avons néanmoins une longue tradition — nous en sommes à la quatrième génération de notre stratégie forestière nationale.

Dans un pays aussi complexe que le nôtre, ce n'est pas si mal. Bien des pays se tournent vers nous. Les Australiens, par exemple, ont copié la démarche que nous avons suivie pour notre stratégie forestière nationale parce qu'ils ont une répartition des pouvoirs constitutionnels assez semblable à la nôtre. Vu notre situation en matière forestière, nous nous débrouillons bien avec une vision commune.

Le président: Merci. J'ai une question ou deux à poser à Mme Bresolin au sujet des tendances.

Tout d'abord, M. Ketcheson nous a dit dans son rapport que les États-Unis étaient le plus gros producteur de bois d'oeuvre avec 27 p. 100 et que le Canada était deuxième avec 21 p. 100. Nous avons parlé de production de produits à valeur ajoutée. Quels sont les pourcentages, si nous avons ces chiffres, de produits à valeur ajoutée aux États-Unis et au Canada?

Deuxièmement, et c'est une question délicate parce que je vous demande de vous projeter dans l'avenir, avez-vous établi des projections des tendances qui se dégageront avec le regroupement des sociétés et la poursuite de la mondialisation de cette industrie? Nous voyons clairement se dégager une tendance depuis plusieurs années. Savons-vous vers quoi cela va nous mener?

Mme Bresolin: Nous n'avons pas fait de projections. C'est un phénomène trop récent pour que nous puissions savoir ce qui se passera à l'avenir. Nous savons cependant qu'un certain nombre d'entreprises canadiennes envisagent de fusionner, ce qui

internationally. I have a list of the largest Canadian companies and where they fit in the world.

I did not understand the percentage question.

The Chairman: The numbers for lumber production were 27 per cent and 21 per cent respectively. Within that, do we have a breakdown as to what portion of it would be defined as an enhanced product or developed product, as opposed to the raw lumber product that we export?

Ms Bresolin: No, the number would be small because value added products take much less fibre. There is a more value in a value-added product. With significant value-added products, and if that increases, the amount of lumber will be small but the value would be high. I think the numbers are six to seven times the job per unit of wood fibre for the value-added industry.

Mr. Ketcheson: I do not have the numbers either and you probably cannot get them.

I would expect that the U.S. secondary wood industry is proportionately larger than ours. We are proportionately more into the commodity market. It becomes a question of trade and the cost of moving high-value products over what distances. You will find that the so-called higher-value products generally are produced closer to the consumption point. In addition, they have a longer history in the lumber industry than we do, in the sense of large scale. I would expect that their structure is a little different across the products than ours.

The Chairman: One of the areas of our study is to look at value-added product. Could you pursue that a little further. In order to begin our examination, we need to have a better feel for that.

Ms Bresolin: It is something that we have an ongoing interest in, so we will be pleased to do that. I will show you a copy of the technology roadmap that I spoke of earlier, which is a start. That roadmap referred to lumber and value-added products.

The softwood lumber agreement has actually encouraged more value-added producers in Canada to take advantage of using softwood lumber in other ways.

The Chairman: Thank you. This has been a good introduction to our study. You have provided us with good material.

The committee adjourned.

permettrait au Canada de mieux affirmer sa présence à l'échelle internationale. J'ai une liste des plus grandes entreprises canadiennes et de leur place dans le monde.

Je n'ai pas compris votre question sur les pourcentages.

Le président: Les chiffres pour la production de bois d'oeuvre étaient de 27 p. 100 et de 21 p. 100 respectivement. Mais avons-nous une ventilation de ces chiffres, c'est-à-dire avons-nous les pourcentages de produits à valeur ajoutée, de produits travaillés par opposition au bois brut que nous exportons?

Mme Bresolin: Non, le chiffre serait faible car les produits à valeur ajoutée utilisent beaucoup moins de fibre. Les produits à valeur ajoutée ont beaucoup plus de valeur. S'il y a plus de valeur ajoutée, la quantité de bois est faible mais la valeur est élevée. Je pense que les chiffres sont de six à sept fois plus élevés par unité de fibre de bois pour l'industrie à valeur ajoutée.

M. Ketcheson: Je n'ai pas les chiffres non plus, et vous ne pourrez probablement pas les obtenir.

Je pense que l'industrie secondaire du bois aux États-Unis est probablement plus développée qu'au Canada. Nous sommes proportionnellement plus présents sur le marché des denrées. C'est une question de commerce et de coût de transport de produits à valeur élevée en fonction des distances. En général, les produits dits à valeur plus élevée sont généralement fabriqués à proximité des points de consommation. De plus, les Américains ont une plus grande tradition que nous de production à grande échelle. Je pense que leur structure pour les divers produits est un peu différente de la nôtre.

Le président: Notre étude doit entre autres porter sur les produits à valeur ajoutée. Pourriez-vous développer un peu ce que vous venez de nous dire? Nous aurions besoin de cerner un peu mieux la question.

Mme Bresolin: C'est quelque chose à quoi nous nous intéressons en permanence, donc nous nous ferons un plaisir de vous communiquer ces informations. Je vais vous montrer un exemplaire de la carte routière technologique dont je vous parlais tout d'abord, ce sera un début. Cette carte routière mentionne le bois d'oeuvre et les produits à valeur ajoutée.

L'accord sur le bois d'oeuvre a en fait encouragé un plus grand nombre de producteurs à valeur ajoutée au Canada à élargir leurs utilisations du bois d'oeuvre.

Le président: Merci. Cette discussion a été une bonne introduction à notre étude. Vous nous avez fourni de bons éléments.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

Thursday, May 18, 2000:

From the Department of Natural Resources:

Doug Ketcheson, Director General, Industry, Economics and Programs Branch, Canadian Forest Service;

Jim Farrell, Director of Industry, Industry, Economics and Programs Branch, Canadian Forest Service.

From the Department of Industry:

Nancy Bresolin, Director, Forest Industries and Building Products, Industry Sector;

J. E. (Jeff) Serveau, R.P.F., Senior Industry Officer, Forest, Metal and Building Products Branch, Industry Sector.

From the Department of Foreign Affairs and International Trade:

Wallace Dowswell, Director General, Export and Import Controls Bureau.

Jeudi 18 mai 2000:

Du ministère des Ressources naturelles:

Doug Ketcheson, directeur général, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes, Service canadien des forêts;

Jim Farrell, directeur de l'industrie, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes, Service canadien des forêts.

Du ministère de l'Industrie:

Nancy Bresolin, directrice, Industries forestières et matériaux de construction, Secteur de l'industrie;

J. E. (Jeff) Serveau, R.P.F., agent de l'industrie principale, Direction générale des produits forestière, de métal et de construction.

Du ministère des Affaires étrangères et Commerce international:

Wallace Dowswell, directeur général, Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation.

CA1
YC 25
- A50



Second Session
Thirty-sixth Parliament, 1999-2000

Deuxième session de la
trente-sixième législature, 1999-2000

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Standing Senate Committee on
Agriculture and Forestry*

*Comité sénatorial permanent de l'
Agriculture et des forêts*

Subcommittee on

Sous-comité des

Forestry

Forêts

Chairman:
The Honourable D. ROSS FITZPATRICK

Président:
L'honorable D. ROSS FITZPATRICK

INDEX

INDEX

OF PROCEEDINGS

DES DÉLIBÉRATIONS

(Issue No. 1)

(Fascicule n° 1)



Prepared by

Jean-Paul Lorrain

Information and Documentation Branch,

LIBRARY OF PARLIAMENT

Compilé par

Jean-Paul Lorrain

Direction de l'information et de la documentation,

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

SENATE OF CANADA

Forestry
Subcommittee of the Standing Senate Committee
on Agriculture and Forestry
2nd Session, 36th Parliament, 1999-2000

INDEX

(Issue 1)

COMMITTEE

Forestry, Subcommittee of the Standing Senate Committee on
Agriculture and Forestry
Motions and agreements
Draft budget, 1:7
Future business, 1:6-7
Organization meeting, 1:4-6,9-12
Order of reference, 1:3

SENATORS

Fairbairn, Hon. Joyce
Organization meeting, 1:9-11
Present state and future of forestry in Canada, 1:20-1,23,34-5

Fitzpatrick, Hon D. Ross, Chairman of the Committee
Organization meeting, 1:9-12
Present state and future of forestry in Canada, 1:16,18,20,26,37-8

Gill, Hon. Aurélien
Present state and future of forestry in Canada, 1:27-8,30-1,35-7

St. Germain, Hon. Gerry, Deputy Chairman of the Committee
Organization meeting, 1:9-12
Present state and future of forestry in Canada, 1:26-7,34-5

Stratton, Hon. Terrance R.
Present state and future of forestry in Canada, 1:24,31-3

SUBJECTS

Softwood lumber industry
Aboriginal communities, 1:27-31
Boreal forest, 1:27,35
Canadian production, 1:12-3,32
Competition, 1:14-5,17,20,22,32-4
Emerging markets, 1:15-6
Environment, 1:16,21-3
Exports, 1:15-6,21,33
First Nations Forestry Program, 1:28-9
Foreign direct investment, 1:34-5
Forintek Canada Corp., 1:20,32
Forest certification, 1:23-4
Forest management, 1:22-8,35-7
Global trade, 1:12-7
Industry Department, 1:12,20,29
Mergers and acquisitions, 1:16-8,30-1,34,37-8
Pre-fab housing, 1:33-4
Provinces, 1:20,25-7
Softwood Lumber Agreement, 1:18,20,24-7,38
Subsidy issue, 1:21-2

SÉNAT DU CANADA

Forêts,
Sous-comité du Comité sénatorial permanent
de l'Agriculture et des forêts
2^e session, 36^e législature, 1999-2000

INDEX

(Fascicule 1)

COMITÉ

Forêts, Sous-comité du Comité sénatorial permanent de l'Agriculture
et des forêts
Motions et conventions
Ébauche de budget, 1:7
Examen des travaux futurs, 1:6-7
Réunion d'organisation, 1:4-6,9-12
Ordre de renvoi, 1:3

SÉNATEURS

Fairbairn, honorable Joyce
État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:20-1,23,
34-5
Réunion d'organisation, 1:9-11

Fitzpatrick, honorable D. Ross, président du Comité
État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:16,18,20,
26,37-8
Réunion d'organisation, 1:9-12

Gill, honorable Aurélien,
État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:27-8,
30-1,35-7

St. Germain, honorable Gerry, vice-président du Comité
État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:26-7,34-5
Réunion d'organisation, 1:9-12

Stratton, honorable Terrance R.
État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:24,31-3

SUJETS

Industrie du bois d'œuvre
Accord canado-américain sur le bois d'œuvre, 1:18,20,24-7,38
Chapitre des subventions, 1:21-2
Commerce mondial, 1:12-7
Communautés autochtones, 1:27-31
Concurrence, 1:14-5,17,20,22,32-4
Environnement, 1:16,21-3
Exportations, 1:15-6,21,33
Forêt boréale, 1:27,35
Forintek Canada Corp., 1:20,32
Fusions et acquisitions, 1:16-8,30-1,34,37-8
Gestion des forêts, 1:22-8,35-7
Industrie, ministère, 1:12,20,29
Investissements étrangers directs, 1:34-5
Maisons préfabriquées, 1:33-4
Nouveaux marchés, 1:15-6
Production canadienne, 1:12-3,32
Production mondiale, 1:12-4,21,38
Produits en bois à valeur ajoutée, 1:18-20,38
Programme de foresterie des Premières nations, 1:28-9

Softwood lumber industry —Cont'd

Value-added wood products, 1:18-20,38
 World production, 1:12-4,21,38

Industrie du bois d'œuvre —Suite

Provinces, 1:20,25-7
 Système de certification, 1:23-4

WITNESSES AND ADVISERS

Armitage, Blair, Clerk of the Committee
 Organization meeting, 1:9,11

Bresolin, Nancy, Director, Forest Industries and Building Products,
 Industry Sector, Industry Department
 Present state and future of forestry in Canada, 1:16-20,29-30,32-5,37-8

Dowswell, Wallace, Director General, Export and Import Controls
 Bureau, Foreign Affairs and International Trade Department
 Present state and future of forestry in Canada, 1:24-7,30-1

Farrell, Jim, Director of Industry, Industry, Economics and Programs
 Branch, Canadian Forest Service, Natural Resources Department
 Present state and future of forestry in Canada, 1:16

Ketcheson, Doug, Director General, Industry, Economics and Programs
 Branch, Canadian Forest Service, Natural Resources Department
 Present state and future of forestry in Canada, 1:12-6,21-3,27-9,32-3,
 36-8

TÉMOINS ET CONSEILLERS

Armitage, Blair, greffier du Comité
 Réunion d'organisation, 1:9,11

Bresolin, Nancy, directrice, Industries forestières et matériaux de
 construction, Secteur de l'industrie, ministère de l'Industrie
 État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:16-20,
 29-30,32-5,37-8

Dowswell, Wallace, directeur général, Direction générale des contrôles à
 l'exportation et à l'importation, ministère des Affaires étrangères et du
 Commerce international
 État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:24-7,30-1

Farrell, Jim, directeur, Direction générale de l'industrie de l'économie
 des programmes, Service canadien des forêts, ministère des Ressources
 naturelles
 État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:16

Ketcheson, Doug, directeur général, Direction générale de l'industrie, de
 l'économie et des programmes, ministère des Ressources naturelles
 État actuel et les perspectives d'avenir des forêts au Canada, 1:12-6,
 21-3,27-9,32-3,36-8

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes

Postage Paid

Post payé

Lettermail

Poste-lettre

03159442

OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9



